

Tableau de bord de province de Namur

La province en quelques chiffres

Janvier 2015





Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES CARTES	6
INTRODUCTION	8
LA PROVINCE DE NAMUR EN QUELQUES CHIFFRES	9
1. TERRITOIRE	9
1.1. SUPERFICIE	9
1.2. UTILISATION DU SOL	10
1.3. Ваті	12
1.3.1. PERMIS	13
1.3.2. Residences secondaires	15
2. DEMOGRAPHIE ET REVENUS	16
2.1. Demographie	16
2.1.1. Population globale et densite de population	17
2.1.2. POPULATION BELGE ET ETRANGERE	17
2.1.3. POPULATION PAR SEXE	18
2.1.4. Pyramide des ages	18
2.1.5. ÉVOLUTION DE LA POPULATION	19
2.1.6. DYNAMISME & ATTRACTIVITE	20
2.1.6.1. Mouvement de population	20
2.1.6.2. Part des jeunes et des âgés	21
2.2. REVENUS DES MENAGES	26
2.2.1. REVENU ANNUEL MOYEN PAR HABITANT	26
2.2.2. ÉVOLUTION DE L'INEGALITE DE REVENU AVANT IMPOTS	27
3. EMPLOI & CHOMAGE	28
3.1. EMPLOI	30
3.1.1. EMPLOI SALARIE	30
3.1.2. REPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI SALARIE	34
3.1.3. EMPLOI INDEPENDANT	37
3.1.4. REPARTITION STATUTAIRE DE L'EMPLOI INDEPENDANT	39
3.1.5. ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITE	40
3.1.6. ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI	41
3.2. CHOMAGE	42
3.2.1. NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPES	42
3.2.2. TAUX DE CHOMAGE DE BELGIQUE ET DES REGIONS EN 2013	43
3.2.3. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE DES PROVINCES 3.3. CREDIT-TEMPS & CHOMAGE TEMPORAIRE	43 44
4. ENTREPRISES	47
4.1. EMPLOYEURS 4.1.1. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES	48 48
I. I. I. LA OLOHOTA DO INCIVIDILE DE LIMITED MISES	40





4.1.2. PAR SECTEUR D'ACTIVITES	49
4.1.3. PAR CATEGORIES DE TAILLE	50
4.1.4. Creation d'entreprises	51
4.1.5. CESSATION D'ENTREPRISES	52
4.1.6. FAILLITES	53
4.2. IMPLANTATION DANS LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE	57
4.2.1. PARCS D'ACTIVITE ECONOMIQUE	57
4.3. RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	58
4.3.1. Demandes de Brevets deposees	58
4.3.2. Brevets accordes	60
4.4. SECTEURS CLES	61
4.4.1. REPARTITION SECTORIELLE EN PROVINCE DE NAMUR ET DANS L'ENSEMBLE DE LA BELGIQUE	61
4.4.2. ZOOM (CODES NACE 3 CHIFFRES) SUR LES 5 SECTEURS LES PLUS IMPORTANTS EN PROVINCE DE NAMUF	R. 64
4.4.2.1. Secteur de la santé humaine et sociale en province de Namur, 2012	64
4.4.2.2. Secteur du commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles et	n
province de Namur, 2012	65
4.4.2.3. Secteur de l'administration publique en province de Namur, 2012	67
4.4.2.4. Secteur de l'industrie manufacturière en province de Namur, 2012	68
4.4.2.5. Secteur de la construction en province de Namur, 2012	70
4.5. TOURISME	7 1
4.5.1. HEBERGEMENTS	71
4.5.1.1. Nombre d'hébergements	71
4.5.1.2. Capacité d'accueil	72
4.5.1.3. Fréquentation	74
4.5.1.4. Récapitulatif par Maison du Tourisme	75
4.5.2. Attractions	76
4.5.2.1. Nombre d'attractions	76
4.5.2.2. Fréquentation	76
5. CROISSANCE	77
5.1. Investissements	77
5.1.1. GLOBAUX	77
5.1.2. ÉTRANGERS	78
5.2. EXPORTATIONS	78
5.2.1. VOLUME DES EXPORTATIONS DE LA REGION WALLONNE (DE 2005 A 2013)	78
5.2.2. VOLUME DES EXPORTATIONS DE LA PROVINCE DE NAMUR PAR COMMUNES EN 2010	80
5.2.3. VOLUME DES EXPORTATIONS DE LA PROVINCE DE NAMUR PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 2011-2012-20	
5.2.4. Volume des exportations dans 6 secteurs d'activites remarquables (de 2000 a 2012)	82
5.3. PRODUIT INTERIEUR BRUT	86
5.3.1. ÉVOLUTION DU PIB DE BELGIQUE ET DES REGIONS (DE 2005 A 2011)	86
5.3.2. ÉVOLUTION DU PIB DES PROVINCES DE LA REGION WALLONNE (DE 2005 A 2011)	87
5.3.3. Comparaison internationale du PIB (2005-2011)	88





Liste des tableaux

Tableau n°1.	Utilisation du sol par zone géographique (2013)	11
Tableau n°2.	Part des terrains bâtis résidentiels et non résidentiels par zone géographique (2013)	12
Tableau n°3.	Permis de bâtir non-résidentiels – nouvelles constructions : Évolution de 2000 à 2005	13
Tableau n°4.	Permis de bâtir non-résidentiels – nouvelles constructions : Évolution de 2006 à 2013	13
Tableau n°5.	Estimation du nombre de ménages belges avec une résidence secondaire de 2002-2	
Tableau n°6.	Estimation du nombre de ménages avec une résidence secondaire, par région en 2	2010
Tableau n°7.	Nombre d'habitants au 1-8-2014 par région, par province et par arrondissement	
Tableau n°8.	Évolution des mouvements de population de la Province de Namur (1998-2013)	
Tableau n°9.	Mouvements de population par province (2013)	
	Perspectives de population 2014-2061 par groupe d'âge et par arrondissement	
Tableau n°11.	Évolution de la répartition sectorielle de l'emploi salarié à Namur entre 2003 et 2 (anciens codes NACE)	
Tableau n°12.	Évolution de la répartition sectorielle de l'emploi salarié à Namur entre 2008 et 2 (nouveaux codes NACE)	
Tableau n°13.	Taux de chômage par classes d'âge par région (2013)	
	Nombre d'ayants droits par groupe en 2003 (moyenne en unités physiques)	
	Nombre d'ayants droits par groupe en 2013 (moyenne en unités physiques)	
	Nombre d'entreprises en province de Namur par catégories de taille	
	Évolution des taux de création d'entreprises	
	Évolution des taux de cessation d'entreprises	
	Nombre de faillites par Région en 2013	
Tableau n°20.	Nombre de faillites par province wallonne en 2013	54
	Nombre de faillites par arrondissement en Province de Namur (2013)	
Tableau n°22.	Nombre de demandes de brevets belges déposées à l'OPRI (2009-2013)	58
Tableau n°23.	Nombre de brevets belges délivrés en Belgique (2009-2013)	60
Tableau n°24.	Répartition sectorielle des employés en province de Namur, année 2013	61
Tableau n°25.	Répartition sectorielle des employés en Belgique, année 2013	62
Tableau n°26.	Répartition sectorielle des employés en Région wallonne, année 2013	63
Tableau n°27.	Répartition des employés du secteur de la santé humaine et sociale en 2012	64
Tableau n°28.	Répartition des employés des secteurs du commerce ; réparation de véhic automobiles et de motocycles en 2012	
Tableau n°29.	Répartition des employés du secteur de l'administration publique en 2012	
	Répartition des employés du secteur de l'industrie manufacturière en 2012	
	Répartition des employés du secteur de la construction en 2012	
Tableau n°32.	Importance du nombre d'hébergements en province de Namur par rappor l'ensemble de la Région wallonne	
Tableau n°33.	Évolution du nombre d'hébergements par maison du tourisme entre 2002 et 2013	71
Tableau n°34.	Part de la province de Namur sur l'ensemble de la Région wallonne	72
	Évolution de la capacité d'hébergement en province de Namur (2003-2013)	
	Part de la fréquentation en province de Namur sur l'ensemble de la Région wallonne .	
	Évolution de la fréquentation des hébergements (nuitées) entre 2003 et 2013	
	Évolution de la fréquentation des attractions touristiques (visiteurs) à Namur et en Rég	
	wallonne (2002-2013)	_
Tableau n°39.	Investissements étrangers réalisés (2009-2013)	78
Tableau n°40.	Évolution des exportations par zone entre 2005 et 2013	79





Tableau n°41.	Volume de	es exportations	de la	province	de	Namur	par	secteur	d'activité	en	2011-20	112
	2013											81

Liste des graphiques

Graphique n°1.	Taux de croissance du bâti de 2003 à 2013 par zone géographique12
Graphique n°2.	Évolution de la part des permis de bâtir pour des nouvelles constructions non
ré:	sidentielles de 2000 à 201314
Graphique n°3.	Répartition de la population selon la nationalité par province et par arrondissement 17
Graphique n°4.	Taille de la population par genre et par arrondissement
Graphique n°5.	Répartition de la population par groupe d'âge selon la province et l'arrondissement
au	. 1-1-2014
Graphique n°6.	Évolution de la population : Belgique et régions (indices en base 100 = 1995)19
Graphique n°7.	Évolution de la population des provinces wallonnes (indices en base 100 = 1995)19
Graphique n°8.	Perspectives de population 2014-2061 par groupe d'âge et par arrondissement25
Graphique n°9.	Évolution du rapport interquartiles P75/P25 (avant taxation) : Belgique et Régions
(20	005-2011)27
Graphique n°10.	Évolution du rapport interquartiles P75/P25 (avant taxation) : Provinces (2005-2011).27
Graphique n°11.	Structure d'activité de la province de Namur, 201328
Graphique n°12.	Répartition de l'emploi par statut professionnel, année 200330
Graphique n°13.	Répartition de l'emploi par statut professionnel, année 201230
Graphique n°14.	Taux de croissance des salariés 2003-2012 selon le statut
Graphique n°15.	Répartition sectorielle de l'emploi salarié à Namur en 201234
Graphique n°16.	Répartition statutaire de l'emploi indépendant, année 200339
Graphique n°17.	Répartition statutaire de l'emploi indépendant, année 201339
Graphique n°18.	Nombre d'indépendants par statut et par arrondissement (2013)40
Graphique n°19.	Évolution du taux d'activité de 2005 à 2013 par province40
Graphique n°20.	Évolution du taux d'emploi de 2005 à 201341
Graphique n°21.	Évolution du taux de chômage des provinces (2000-2013)43
Graphique n°22.	Évolution du nombre de chômeurs temporaires et de crédits temps par
ar	rondissements (2003-2013)45
Graphique n°23.	Évolution de la part des crédit-temps dans l'ensemble des ayant droits (2003-2013).46
Graphique n°24.	Évolution du nombre d'entreprises entre 2003 et 201348
Graphique n°25.	Nombre d'employeurs par secteur d'activités dans la province de Namur, 2013 (4e
trir	mestre)49
Graphique n°26.	Évolution du taux de création d'entreprises par Région, province et arrondissement
	008-2013)
Graphique n°27.	Évolution sectorielle du nombre de faillites (2000-2013)
Graphique n°28.	Évolution du nombre de sociétés installées sur les parcs d'activité économique en
	ovince de Namur de 2008 à 201357
Graphique n°29.	Évolution du nombre d'emplois sur les parcs d'activité économique en province de
	amur de 2008 à 201357
Graphique n°30.	Nombre moyen de demandes de brevets déposées en 2013 à l'OPRI58
Graphique n°31.	Demandes de brevets déposées auprès de l'OEB au niveau Régional et provincial
·	ar million d'habitants (2000-2010)
Graphique n°32.	Répartition des hébergements par secteur en 2013
Graphique n°33.	Répartition de la capacité d'accueil en 2013
Graphique n°34.	Évolution de la fréquentation des hébergements (nuitées) entre 2000 et 201374
Graphique n°35.	Répartition par Maison du tourisme des nuitées, lits et hébergements touristiques75





Graphique n°3	36. Évolution de la fréquentation des attractions touristiques (visiteurs) à Namur	
	2013)	
Graphique n°3	37. Évolution du volume des exportations de la région wallonne et de la parte exportations wallonnes dans les exportations nationales (2005 - 2013)	
Graphique n°3		asse et
Graphique n°3	asyriculture	
	40. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur de la construction	
Graphique n°4	41. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur du Commerce de de détail; réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles dome 84	_
Graphique n°۷	42. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur des transports, entrepet communication	_
Graphique n°4	43. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur Immobilier, loca	tion et
	services aux entreprises	85
Graphique n°4		86
Graphique n°4	45. Évolution du PIB (SPA par habitant) par province entre 2005 et 2011	87
Graphique n°4	46. Évolution du PIB (SPA par habitant) par arrondissement namurois entre 2005 e	
Graphique n°4	47. Evolution du PIB (SPA par habitant) par pays (2005-2011)	88
Graphique n°4	48. Evolution du PIB (SPA par habitant) par pays (2005-2011)	88
Graphique n°4	49. Evolution du taux de croissance réel de la valeur ajoutée brute (VAB) aux	prix de
	production par pays (2005-2011)	89
Liste des ca	artes	
Carte n°1.	Superficie en km²	10
Carte n°2.	Nombre d'habitants par commune au 1-8-2014 (Registre National)	
Carte n°3.	Part des moins de 25 ans et des plus de 65 ans en Région wallonne au 1-1-2014	
Carte n°4.	Part des jeunes de moins de 25 ans par commune 1-1-2014	
Carte n°5.	Part des personnes de 65 ans et plus par commune au 1-1-2014	
Carte n°6.	Ratio moins de 25 ans sur 65 ans et plus par commune au 1-1-2014	
Carte n°7.	Revenu annuel moyen par habitant par commune (exercice 2012)	
Carte n°8.	Inégalités - Rapport interquartiles par commune (2011)	
Carte n°9.	Nombre de salariés par commune (4º trimestre 2012)	
Carte n°10.	Taux d'emploi salarié par commune (4e trimestre 2012)	
Carte n°11.	Nombre d'indépendants par commune au 31-12-2013	
Carte n°12.	Taux d'emploi indépendant par commune au 31-12-2013	
Carte n°13.	Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (2013)	
Carte n°14.	Nombre d'établissements par commune (2012 – 4e trimestre)	
Carte n°15.	Investissements par commune en 2010 (millions €)	
Carte n°16.	Volume des exportations des communes de la province de Namur en 2010 (en mil	
Carte II 10.	volume des exportations des communes de la province de Marilui en 2010 (en illi	1110113 E

Mise à jour 2014 du Tableau de Bord réalisée par Marie Balteau et Denis Jourdain, pour le bureau d'études Sonecom









Introduction

Le bureau d'études SONECOM-sprl est chargé par le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) d'établir un tableau de bord socio-économique de la province de Namur dans un but d'information et de conseil.

Ce tableau de bord est composé de cinq sections essentielles: Territoire, Démographie et Revenus, Emploi et Chômage, Entreprises, et Croissance. Grâce à quelques chiffres et à des comparaisons dans l'espace et dans le temps dans ces cinq directions principales, il vise à dresser un portrait récent, complet et structuré de la situation socio-économique actuelle de la province de Namur. Cette année constitue la quatrième édition de ce tableau de bord.

Glossaire:

Ecart-type: mesure la dispersion (variabilité ou l'étendue des différentes valeurs que peut prendre une variable) d'une série de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène. À la dispersion, s'oppose la notion de position ou tendance centrale, mesurée par la moyenne ou la médiane.

Médiane: est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Ainsi, 50% de l'échantillon se situe en dessous de cette valeur et 50% au-dessus.

Le rapport interquartiles¹ tel que défini ici calcule la tension qui existe entre le revenu minimal des 25% de la population ayant les revenus les plus élevés et le revenu maximal des 25% de la population ayant les revenus les plus bas. Un rapport interquartiles de 3 sur une population de 100 personnes signifie donc que la 25^{ème} personne la plus riche de la population dispose de revenu 3 fois plus élevés que la 75^{ème} personne la plus riche.

Statistiques décentralisées à l'ONSS: La nouvelle notion décentralisée est l'unité locale. La loi relative à la création de la Banque-Carrefour des Entreprises introduit l'unité d'établissement comme étant un lieu, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel l'activité est exercée. La localisation de l'unité locale, qui détermine le lieu de travail, est déterminée par la commune où le travailleur est occupé à la fin du trimestre.

Statistiques centralisées à l'ONSS: En principe, l'unité de base est l'employeur ressortissant à l'ONSS ou à l'ONSSAPL et immatriculé à ce titre, qui a occupé, au cours du trimestre considéré, des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Ce concept implique aussi bien les personnes morales (sociétés, etc.) que les personnes physiques ayant la qualité d'employeur au regard de la loi. L'employeur ainsi défini - unité de compte de la statistique centralisée - est caractérisé par son activité économique (principale) et la situation géographique de son siège d'exploitation (principal).



¹ Remplace l'indice de Gini.



La province de Namur en quelques chiffres



La province représente :

484.737 habitants² soit 13,60% de la population wallonne et 4,36% de la population belge.

38 communes réparties en arrondissements (Namur, Dinant, Philippeville). La ville de Namur comptant à elle seule 110.665 habitants, soit 22,82% de la population de la province.

3.666 km² de superficie soit 21,8% de la superficie wallonne et 12% de la superficie belge. 132 habitants au km².

11.411 entreprises, soit 14% des entreprises de la Région wallonne, comptant 134 604 salariés. 41 900 indépendants en activité (dont 64% en activité principale).

1. Territoire

1.1. SUPERFICIE



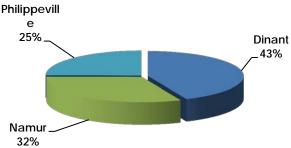
² Au 1-8-2014 selon le Registre National.

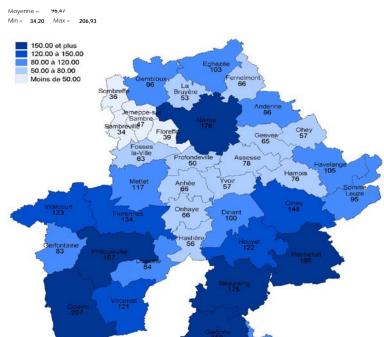


Carte n°1.

La superficie de la province de Namur s'élève à 3.666 km² se répartissant comme suit dans les 3 arrondissements :

Prov. de Namur	3666 km²
Arr. de Dinant	1592 km²
Arr. de Namur	1165 km²
Arr. de Philippeville	909 km²





Superficie en km²

Au niveau communal, les communes de Couvin, Namur et Beauraing sont les plus étendues.

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique, sur base du SPF finances et suivant définitions OCDE-Eurostat – 1er Janvier 2013

1.2. UTILISATION DU SOL

Les surfaces agricoles en Région wallonne représentent en moyenne la moitié de la superficie du territoire. Les provinces du Brabant wallon et du Hainaut, ainsi que l'arrondissement de Namur consacrent encore en 2013 une part plus importante de leur superficie à l'agriculture.





Tableau n°1. Utilisation du sol par zone géographique (2013)

Zone géographique	Surface totale (en km²)	Surface agricole (en km²)	Surface agricole ³ (en %)	Autres terrains non bâtis (en km²)	Autres terrains non bâtis (en %)
Belgique	30.527,93	16.476,71	53,97%	7.629,33	24,99%
Région wallonne	16.844,29	8.691,73	51,60%	5707,04	33,88%
Prov. Brabant wallon	1.090,56	707,32	64,86%	134,54	12,34%
Prov. Hainaut	3.785,69	2.396,32	63,30%	644,58	17,03%
Prov. Liège	3.862,31	1.897,25	49,12%	1310,22	33,92%
Prov. Luxembourg	4.439,72	1.801,81	40,58%	2274,29	51,23%
Prov. Namur	3.666,01	1.889,03	51,53%	1.343,41	36,65%
Arr. Dinant	1.592,42	743,56	46,69%	704,32	44,23%
Arr. Namur	1.164,85	722,2	62,00%	228,44	19,61%
Arr. Philippeville	908,74	423,27	46,58%	410,65	45,19%

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique, sur base du SPF finances et suivant définitions OCDE-Eurostat – 1^{er} Janvier 2013

³ La surface agricole est ici considérée selon la définition donnée par le cadastre. Il s'agit de la somme des terres agricoles, des pâtures, des prés et des vergers.



2



1.3. **BATI**

En Belgique, la part des terrains bâtis a connu une évolution moyenne de + 10,61% entre 2003 et 2013. Avec un taux de croissance de 11,06%, la province de Namur se situe dans la moyenne wallonne (11,68%). L'arrondissement de Philippeville se distingue par une croissance du bâti particulièrement élevée (16,06%).

18,00%
16,00%
14,00%
10,00%
10,00%
4,00%
4,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,00%
10,0

Graphique n°1. Taux de croissance du bâti de 2003 à 2013 par zone géographique

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - 2013

Dans le Namurois, la part des terrains bâtis en non résidentiel est la plus élevée dans l'arrondissement de Philippeville et la moins élevée dans celui de Namur.

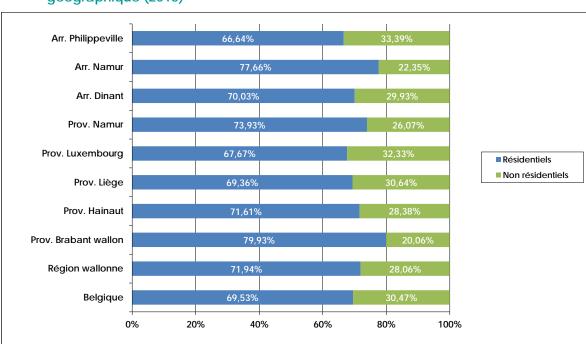


Tableau n°2. Part des terrains bâtis résidentiels et non résidentiels par zone géographique (2013)

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - 2013





1.3.1. Permis

Le nombre de permis de bâtir pour de nouvelles constructions non résidentielles a diminué globalement de 2000 à 2005 pour l'ensemble de la Belgique. Cette diminution est plus sensible en Région wallonne et davantage encore dans la province de Namur.

Tableau n°3. Permis de bâtir non-résidentiels – nouvelles constructions : Évolution de 2000 à 2005

	Permis de bâtir non-résidentiels - nouvelles constructions										
	Nombre (de bâtime		Evolution							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	(indice en base 100=2000)				
BELGIQUE	6.396	5.484	4.550	3.895	4.279	4.221	66,0				
REGION FLAMANDE	3.883	3.575	3.067	2.895	3.321	3.274	84,3				
REGION WALLONNE	2.454	1.858	1.436	960	914	910	37,1				
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	59	51	47	40	44	37	62,7				
PROV. DE BRABANT WALLON	158	108	67	61	79	65	41,1				
PROV. DE HAINAUT	824	669	448	244	201	179	21,7				
PROV. DE LIEGE	619	481	431	338	346	331	53,5				
PROV. DE LUXEMBOURG	362	233	229	188	156	202	55,8				
PROV. DE NAMUR	491	367	261	129	132	133	27,1				
ARR. DE DINANT	141	121	96	41	39	32	22,7				
ARR. DE NAMUR	262	180	130	66	70	82	31,3				
ARR. DE PHILIPPEVILLE	88	66	35	22	23	19	21,6				

Entre 2006 et 2013, le nombre de permis de bâtir délivrés pour de nouvelles constructions non-résidentielles est resté stable pour l'ensemble de la Belgique, mais a globalement diminué en Région Wallonne. A l'intérieur de celle-ci, seule la province du Hainaut a connu une franche augmentation, concentrée sur la période 2011 - 2013. En province de Namur, le nombre de constructions non résidentielles nouvelles est très variable d'une année à l'autre avec une franche diminution entre 2006 et 2013.

Tableau n°4. Permis de bâtir non-résidentiels – nouvelles constructions : Évolution de 2006 à 2013

Permis de bâtir non-résidentiels - nouvelles constructions									Evolution
Nombre de bâtiments									
	2006	200	7 2008	2009	2010	2011	2012	2013	(indice en base 100=2006)
BELGIQUE	4.508	4.521	4.778	4.426	4.751	4.588	4.520	4.440	98,5
REGION FLAMANDE	3.464	3.593	3.824	3.562	3.838	3.668	3.596	3.472	100,2
REGION WALLONNE	999	891	902	826	875	891	886	924	92,5
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	45	37	52	38	38	29	37	44	97,8
PROV. DE BRABANT WALLON	113	88	116	118	113	129	106	110	97,3
PROV. DE HAINAUT	149	169	126	112	129	203	181	192	128,9
PROV. DE LIEGE	342	307	315	272	307	262	259	291	85,1
PROV. DE LUXEMBOURG	195	173	157	166	154	157	142	164	84,1
PROV. DE NAMUR	200	154	188	158	172	140	198	166	83,0
ARR. DE DINANT	61	49	51	51	52	45	53	56	91,8
ARR. DE NAMUR	111	88	106	80	93	76	122	82	73,9
ARR. DE PHILIPPEVILLE	28	17	31	27	27	19	23	28	100,0

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - 2013





Entre 2000 et 2004, la part des permis consacrés aux nouvelles constructions non résidentielles sur l'ensemble du bâti a diminué pour l'ensemble des régions et des provinces. De 2004 à 2013, cette part augmente très légèrement, mais sans atteindre les niveaux antérieurs à 2002, excepté pour les arrondissements de Philippeville et de Dinant qui connaissent une hausse de la part du bâti non résidentiel entre 2012 et 2013.

30,00%
20,00%
10,00%
2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013
BELGIQUE
REGION WALLONNE
PROV. DE NAMUR

₩ ARR. DE NAMUR

ARR. DE PHILIPPEVILLE

Graphique n°2. Évolution de la part des permis de bâtir pour des nouvelles constructions non résidentielles de 2000 à 2013

Source : SPF économie. Direction générale statistique et information économique - 2013

ARR. DE DINANT





1.3.2. Résidences secondaires

En Belgique, le nombre de ménages avec une résidence secondaire a connu une croissance importante depuis 2002 et particulièrement en ce qui concerne les résidences secondaires à l'étranger.

Tableau n°5. Estimation du nombre de ménages belges avec une résidence secondaire de 2002-2010 ⁴

Belgique	2002	2004	2007	2008	2009	2010	2010/2002
Ménages avec une résidence secondaire (a)	163.000	189.000	207.000	205.000	189.000	224.800	+ 37,91%
- en Belgique	133.000	149.000	157.000	170.000	149.000	183.300	+ 37,82%
- à l'étranger	33.000	44.000	62.000	39.000	41.000	52.200	+ 58,18%

Si on examine cette propriété selon les régions, on peut estimer à environ 2,9% la proportion des ménages wallons qui possédaient en 2010 une résidence secondaire en Belgique. Cette proportion est d'environ 1,2% concernant les résidences à l'étranger.

Tableau n°6. Estimation du nombre de ménages avec une résidence secondaire, par région en 2010

	Nombre absolu	Nombre absolu	Nombre absolu	%	%
Ménages avec une résidence secondaire	Belgique et/ou Étranger	Belgique	Étranger	Belgique	Étranger
Belgique	224.769	183.258	52.176	4,0%	1,1%
Flandre	137.505	122.662	20.848	4,7%	0,8%
Wallonie	59.731	43.328	18.244	2,9%	1,2%
Région de Bruxelles-Capitale	27.533	17.268	13.084	3,4%	2,6%

Les ménages wallons et bruxellois semblent davantage privilégier les résidences secondaires à l'étranger que les ménages flamands. Ceux-ci sont à l'inverse proportionnellement plus nombreux à posséder une résidence secondaire en Belgique.

Source : SPF Économie. Direction générale Statistique et Information économique - Les dernières données dates de

La question sur les résidences secondaires n'apparaît plus à partir de 2012 dans l'Enquête sur le Budget des Ménages5.

⁵ Une question sur les résidences secondaires a néanmoins été ajoutée à l'enquête SILC depuis 2011 mais le concept de résidence secondaire diffère et les statistiques ne sont déclinées qu'à un niveau d'agrégat très élevé à savoir la Belgique.



^{4 (}a) Ne correspond pas avec la somme des deux rubriques car certains ménages ont une résidence secondaire en Belgique et à l'étranger.

Résidence secondaire: comprend uniquement les logements non-déplaçables (comprend donc les bungalows et caravanes fixes).

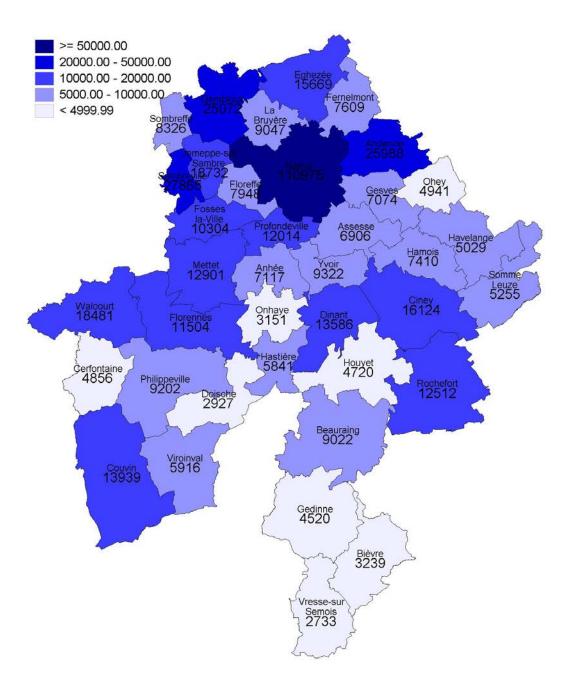


2. Démographie et revenus

2.1. DEMOGRAPHIE

Carte n°2. Nombre d'habitants par commune au 1-8-2014 (Registre National)

Moyenne = 12 836 Min = 2 733 Max = 110 975



Source: Registre national au 1er aout 2014





2.1.1. Population globale et densité de population

La population de la province de Namur représente 4,35% de la population belge et 13,57% de la région wallonne. Dans la province de Namur, le nombre d'habitants est plus élevé dans l'arrondissement de Namur, qui compte à lui seul plus de 310.000 habitants tandis que celui de Philippeville en compte moins de 70.000.

Tableau n°7. Nombre d'habitants au 1-8-2014 par région, par province et par arrondissement

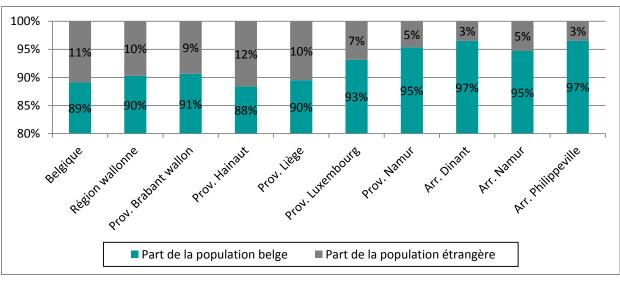
	Nb Hab.	% da	ans la Popul	ation
	1/08/2014	belge	de la région wallonne	de la province
BELGIQUE	11.207.699			
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	1.174.403	10,48%		
REGION FLAMANDE	6.439.645	57,46%		
REGION WALLONNE	3.593.651	32,06%		
PROV. DE BRABANT WALLON	392.749	3,50%	10,93%	
PROV. DE HAINAUT	1.447.617	12,92%	40,28%	
PROV. DE LIEGE	986.234	8,80%	27,44%	
PROV. DE LUXEMBOURG	279.274	2,49%	7,77%	
PROV. DE NAMUR	487.777	4,35%	13,57%	
ARR. DE DINANT	109.581	0,98%		22,47%
ARR. DE NAMUR	311.371	2,78%		63,83%
ARR. DE PHILIPPEVILLE	66.825	0,60%		13,70%

Source: Registre national au 1er aout 2014

2.1.2. Population belge et étrangère

La province de Namur est celle qui compte la plus faible proportion d'étrangers parmi les différentes provinces de la région wallonne.

Graphique n°3. Répartition de la population selon la nationalité par province et par arrondissement



Source: Registre national - Calculs: DGSIE au 1er janvier 2014





2.1.3. Population par sexe

La province de Namur ne se distingue pas de l'ensemble du territoire sur ce point, respectant le pourcentage légèrement supérieur de femmes par rapport aux hommes observé dans l'ensemble de la population belge (49% d'hommes et 51% de femmes).

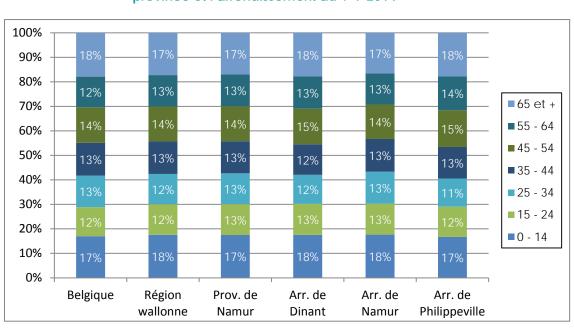
350 000 300 000 250 000 159 511 200 000 ■Nb de femmes ■ Nb d'hommes 150 000 100 000 55 647 151 860 50 000 33 990 53 934 32 835 Λ Arr. de Dinant Arr. de Namur Arr. de Philippeville

Graphique n°4. Taille de la population par genre et par arrondissement

Source: Registre national au 1er aout 2014

2.1.4. Pyramide des âges

La structure d'âge de la population de la province de Namur se différencie très légèrement de celle de la population belge par une part légèrement plus importante des 15-24 et des 55-64 ans et une part moins importante des 65 ans et plus. Parmi les arrondissements de cette province, on peut remarquer que la population de ceux de Philippeville et Dinant est un peu plus âgée que la moyenne tandis que celle de l'arrondissement de Namur est un peu plus jeune.



Graphique n°5. Répartition de la population par groupe d'âge selon la province et l'arrondissement au 1-1-2014

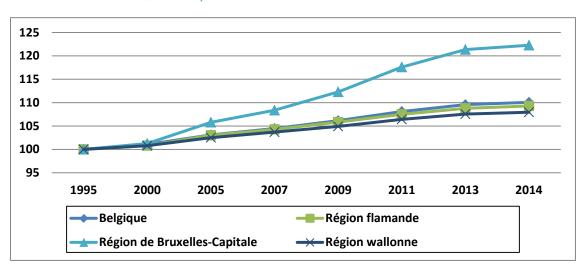
Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014





2.1.5. Évolution de la population

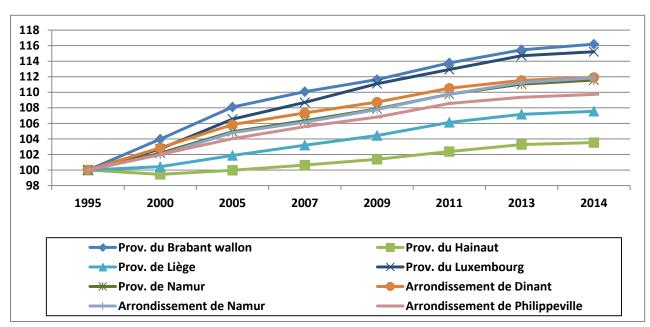
Depuis 1995, la région wallonne connaît un taux d'accroissement de population inférieur à celui des autres Régions.



Graphique n°6. Évolution de la population : Belgique et régions (indices en base 100 = 1995)

Source: SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014

Avec un indice de croissance annuelle moyenne de + 0,60% depuis 1995, la vitesse d'accroissement de la population de la province de Namur dépasse celle observée en moyenne en région wallonne sur cette période (+ 0,42%). Le Brabant wallon connaît le taux de croissance annuel le plus élevé parmi les provinces de la région (+ 0,85%).



Graphique n°7. Évolution de la population des provinces wallonnes (indices en base 100 = 1995)

Source: SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014

Au niveau des arrondissements, celui de Namur (+ 0,61%) connaît la plus grande progression annuelle moyenne, suivi de Dinant (+ 0,39%) et de Philippeville (+ 0,37%).





2.1.6. Dynamisme & attractivité

2.1.6.1. Mouvement de population

En considérant l'évolution des différents mouvements de population de la province de Namur (mouvement naturel, migrations internes et internationales), on constate une accélération de la croissance de population depuis l'an 2000, particulièrement marquée en 2010. L'évolution de population de la province de Namur en 2013 se caractérise cependant par une forte baisse en comparaison avec les années précédentes (+2.286).

Tableau n°8. Évolution des mouvements de population de la Province de Namur (1998-2013)

Nombre	1998	2000	2003	2007	2009	2010	2011	2013
Solde naturel (a) ⁶	643	640	388	787	680	659	663	78
Solde migratoire (b) ⁷	1.844	1.571	2.008	2.324	2.655	3.770	2.612	2.217
Ajustement statistique (c) ⁸	-27	-206	30	286	341	125	-5	-9
Total (a+b+c)	2460	2005	2426	3397	3676	4554	3270	2286

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Mouvements de Population au 1er janvier 2014

En comparant les provinces entre elles pour l'année 2013, on constate un accroissement supérieur des provinces du Hainaut et de Liège, principalement en raison de l'importance de leur solde migratoire.

Tableau n°9. Mouvements de population par province (2013)

Nombre	Prov. de Namur	Prov. du Brabant wallon	Prov. du Hainaut	Prov. de Liège	Prov. du Luxembourg
Solde naturel (a)	78	530	-633	272	541
Solde migratoire (b)	2.217	1.902	3.784	3.532	630
Ajustement statistique (c)	-9	8	131	201	81
Total (a+b+c)	2286	2440	3282	4005	1252

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Mouvements de Population au 1er janvier 2014

Notons qu'au niveau régional, c'est la Région flamande (+28.788) qui devance largement les autres en matière d'accroissement de population, suivie de la Région wallonne (+12.853) et de la Région de Bruxelles-Capitale (+8.082).

⁸ Un certain nombre d'événements intervenus de fait durant une année donnée étant enregistrés après que le chiffre de la population des communes ait été publié (notamment des naissances et décès survenus à l'étranger), des corrections sont appréciées et regroupées dans l'ajustement statistique.



_

⁶ Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

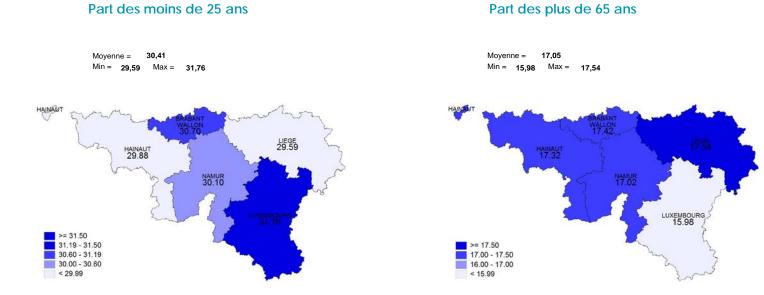
⁷ Le solde migratoire est la différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) d'habitants d'un territoire donné.



2.1.6.2. Part des jeunes et des âgés

La province de Namur comporte 30,4% de jeunes de moins de 25 ans et 16,7% de personnes de 65 ans et plus.

Carte n°3. Part des moins de 25 ans et des plus de 65 ans en Région wallonne au 1-1-2014



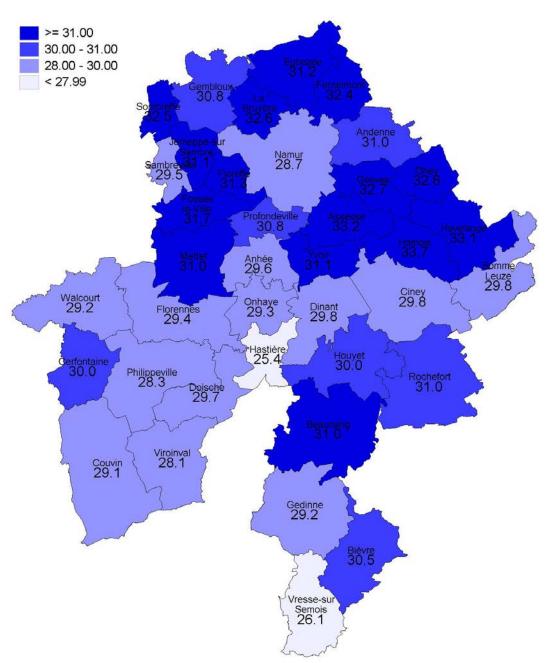
Source: SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014





Carte n°4. Part des jeunes de moins de 25 ans par commune 1-1-2014

Moyenne = 30,42 Min = 25,42 Max = 33,66



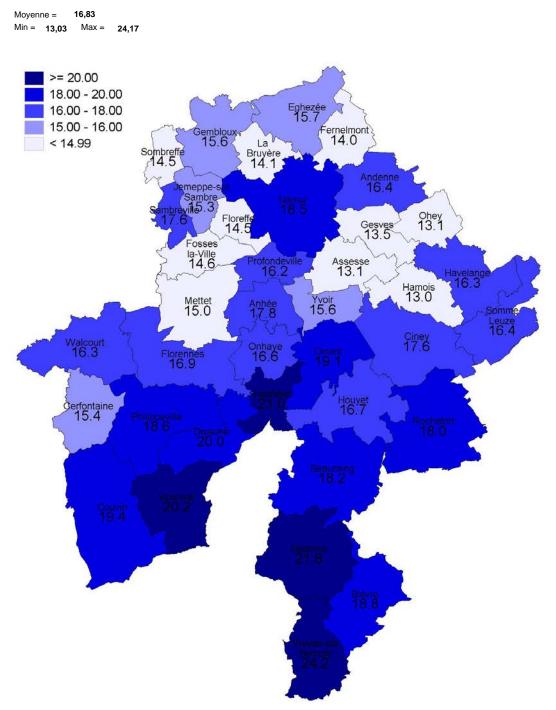
Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014

Dans la province de Namur, ce sont les communes situées en périphérie des zones urbanisées, telles que Hamois et Assesse (respectivement 33,7% et 33,2%), qui comptent la plus grande part de jeunes âgés de moins de 25 ans. Avec 28,7%, la commune de Namur détient une proportion inférieure à la moyenne provinciale.





Carte n°5. Part des personnes de 65 ans et plus par commune au 1-1-2014



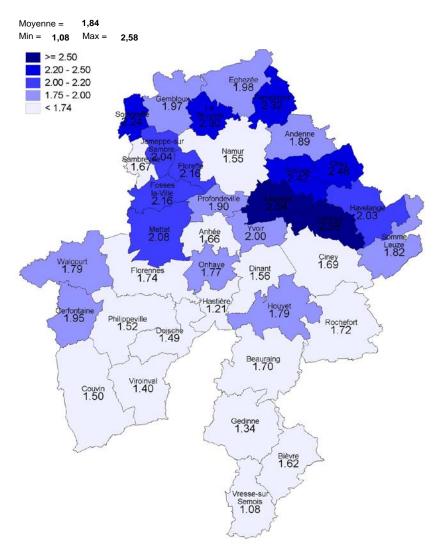
Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014

Les communes du Sud de la province de Namur comportent une population plus âgée. Ce sont les communes de Vresse-sur-Semois, Gedinne, Hastière et Viroinval qui comptent la plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (respectivement 24,2%; 21,8%; 21%; 20.2%)





Carte n°6. Ratio moins de 25 ans sur 65 ans et plus par commune au 1-1-2014



Le ratio moins de 25 ans/Plus de 65 ans est de 1,61 pour l'ensemble de la Belgique⁹. La Région de Bruxelles-Capitale a le ratio de jeunes le plus élevé (2,37) et la Région flamande le plus bas (1,45), tandis que la Région wallonne a un ratio de 1,74. La province de Namur est proche de cette moyenne wallonne (1,77).

Prov. de Brabant wallon	1,76
Prov. de Hainaut	1,73
Prov. de Liège	1,69
Prov. de Luxembourg	1,99
Prov. de Namur	1,77

Source : SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014

Lorsqu'on observe le ratio des jeunes de moins de 25 ans par rapport aux personnes de 65 ans et plus en province de Namur, afin de dénoter de la jeunesse de la province, on



⁹ Il y a donc 1,61 jeunes de moins de 25 ans pour une personne de 65 ans et plus.



constate des communes dans lesquelles le nombre de jeunes de moins de 25 ans représente plus du double du nombre de personnes de 65 ans et plus (ex : Floreffe avec un ratio de 2,16). Le ratio de la commune de Namur (1,55) témoigne d'une population légèrement plus âgée que la moyenne provinciale.

100% 18% 18% 19% 26% 27% 27% 80% **■65+(%)** 60% **15-64 (%) 65**% 65% 65% 57% 58% 58% 40% **0-14 (%)** 20% 0% Philippeville 2014 Philippeville 2061 Namur 2014 Dinant 2014 Dinant 2061 Namur 2061

Graphique n°8. Perspectives de population 2014-2061 par groupe d'âge et par arrondissement

Source: SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014

D'ici 2061, une simulation des groupes d'âge de la population laisse entrevoir un vieillissement général des trois arrondissements, ainsi qu'une diminution significative de la population en âge de travailler.

Tableau n°10. Perspectives de population 2014-2061 par groupe d'âge et par arrondissement

		0-14 (%)	15-64 (%)	65+ (%)
ARR. DE DINANT	2014	0,18	0,65	0,18
	2061	0,16	0,57	0,26
ARR. DE NAMUR	2014	0,16	0,65	0,19
	2061	0,14	0,58	0,27
ARR. DE PHILIPPEVILLE	2014	0,17	0,65	0,18
	2061	0,16	0,58	0,27

Source: SPF Economie. Direction générale statistique et information économique - Population au 1er janvier 2014



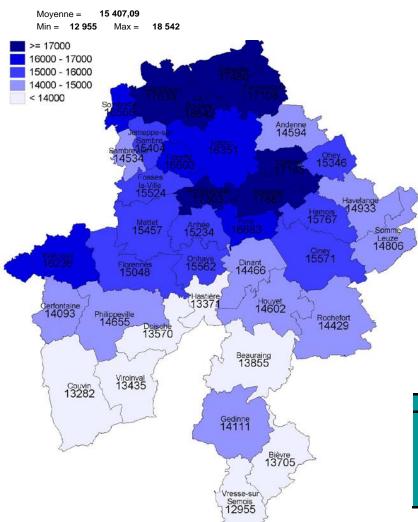


2.2. REVENUS DES MENAGES

2.2.1. Revenu annuel moyen par habitant

Dans la province de Namur, ce sont les communes situées au nord telles que La Bruyère, Gembloux et Eghezée qui comptent les valeurs les plus élevées avec un revenu annuel moyen par habitant de plus de 17.000€. A l'inverse, les communes situées au sud comme Couvin, Hastière et Vresse-sur-Semois rassemblent des habitants qui ont un revenu annuel moyen inférieur à 13.000€. Un contraste apparaît ainsi entre le Nord et le Sud de la province.

Carte n°7. Revenu annuel moyen par habitant par commune (exercice 2012)



Le revenu annuel moyen par habitant est de 16.106€¹¹0 pour l'ensemble de la Belgique. La région wallonne se situe au milieu des 2 autres régions (15.277€¹¹). Pour l'exercice 2012, la valeur du revenu annuel moyen en province de Namur se situe légèrement au-dessus de la moyenne wallonne (15.711€).

Exercice	2011	2012
Prov. de Brabant wallon	17781	18363
Prov. de Hainaut	13794	14261
Prov. de Liège	14600	15129
Prov. de Luxembourg	15145	15667
Prov. de Namur	15170	15711

Source: SPF Economie. Direction générale Statistique et Information économique - Revenus fiscaux exercice 2012 (revenu de l'année 2011)

^{11 14.763 €} pour l'exercice 2011



26

^{10 15.598 €} pour l'exercice 2011.



2.2.2. Évolution de l'inégalité de revenu avant impôts

Le rapport interquartiles ¹² constitue une des mesures possibles des inégalités de revenus. Il compare le quartile supérieur des revenus au quartile inférieur. Un rapport interquartiles élevé témoigne d'un écart important entre les hauts revenus et les plus faibles. C'est à l'échelle de la Belgique que cet écart est le plus marqué. Les valeurs affichées par les trois régions sont relativement proches, même si la Région wallonne affiche toutefois un rapport interquartiles généralement plus réduit que les autres régions.

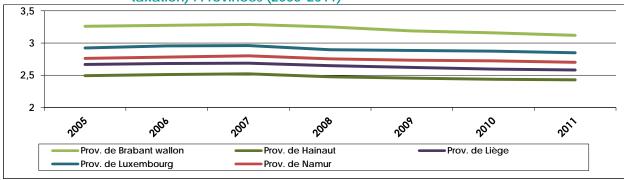
2,8
2,7
2,6
2,5

Belgique
Région wallonne
Région de Bruxelles-Capitale

Graphique n°9. Évolution du rapport interquartiles P75/P25 (avant taxation) : Belgique et Régions (2005-2011)

Source: Direction générale Statistique et Information économique de la SPF Economie - Revenus fiscaux exercice 2012 (revenu de l'année 2011)

Les provinces du Brabant wallon et du Luxembourg témoignent de plus grandes inégalités de revenus que les autres. La province de Namur se situe dans la moyenne sur cet aspect. Le rapport interquartiles diminue légèrement depuis 2007 pour l'ensemble des provinces.



Graphique n°10. Évolution du rapport interquartiles P75/P25 (avant taxation): Provinces (2005-2011)

¹² Le rapport interquartiles tel que défini ici calcule la tension qui existe entre le revenu minimal des 25% de la population ayant les revenus les plus élevés et le revenu maximal des 25% de la population ayant les revenus les plus bas. Un rapport interquartiles de 3 sur une population de 100 personnes signifie donc que la 25^{ème} personne la plus riche de la population dispose de revenu 3 fois plus élevés que la 75^{ème} personne la plus riche.



-

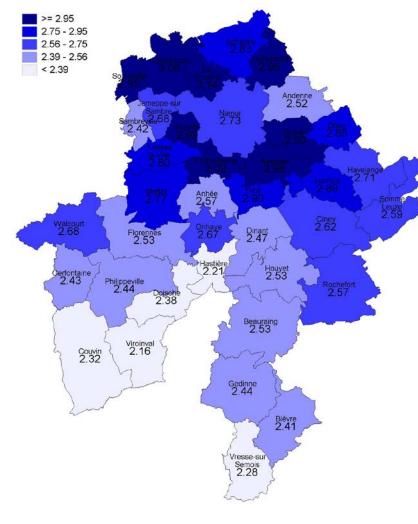
Source: Direction générale Statistique et Information économique de la SPF Economie - Revenus fiscaux exercice 2012 (revenu de l'année 2011)



Carte n°8. Inégalités – Rapport interquartiles par commune (2011)

Moyenne = 2,67 Min = 2,16 Max = 3,14

Au niveau communal, en 2011, les rapports interquartiles s'étalent de 2,16 à 3,14. Les huit communes qui présentent les plus grandes disparités de revenus avant impôts sont toutes situées en périphérie de la ville de Namur. Les communes les moins inégalitaires sur le plan des revenus sont situées au Sud de la Province, telles que Couvin, Doische, Viroinval, Hastière et Vresse-sur-Semois.



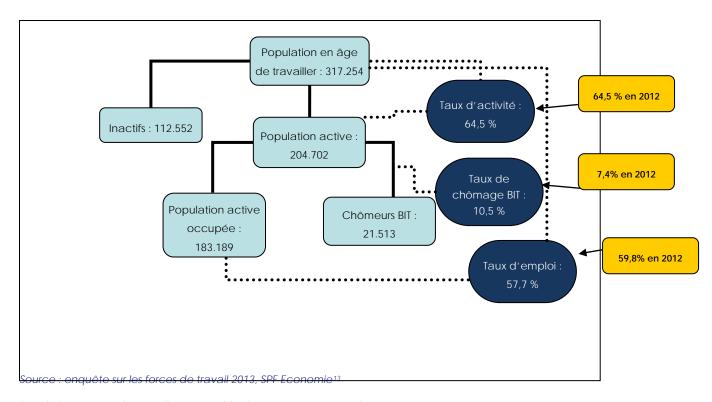
Source: Direction générale Statistique et Information économique de la SPF Economie - Revenus fiscaux exercice 2012 (revenu de l'année 2011)

3. Emploi & Chômage

Graphique n°11. Structure d'activité de la province de Namur, 2013







Population en âge de travailler : ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans

Population active : se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail.

Inactifs: se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler mais qui ne sont ni en emploi, ni au chômage (femmes/hommes au foyer, rentiers, étudiants, pensionnés, ...).

Taux d'activité: Le taux d'activité représente les forces de travail (personnes ayant un emploi et chômeurs) en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.

Taux de chômage BIT (Bureau International du Travail): Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs parmi la population active (personnes occupées + chômeurs) âgée de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : Le taux d'emploi représente les personnes ayant un emploi en pourcentage des personnes âgées de 15 à 64 ans.

 [«] rechercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement »



29

¹³ Selon le BIT, est chômeur toute personne de plus de 15 ans qui remplit les critères suivants :

^{• «} être sans travail », càd ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la semaine de référence ;

^{• «} être disponible pour travailler », càd être en mesure d'accepter une opportunité d'emploi sans qu'une tierce obligation soit une entrave au retour de l'activité ;



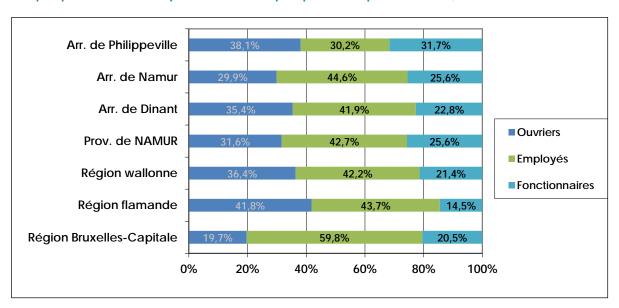
3.1. EMPLOI

3.1.1. Emploi salarié

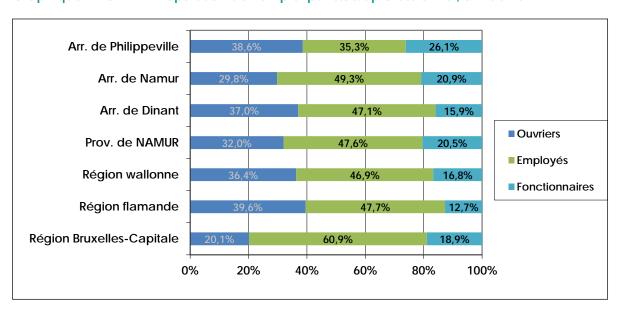
Les deux graphiques suivants représentent les taux de répartition de l'emploi par statut pour les trois régions et la province de Namur, respectivement pour les quatrièmes trimestres des années 2003 et 2012.

Notons que par emploi salarié, nous entendons toute personne qui travaille sous ce statut dans le territoire concerné.

Graphique n°12. Répartition de l'emploi par statut professionnel, année 2003¹⁴



Graphique n°13. Répartition de l'emploi par statut professionnel, année 2012¹⁵



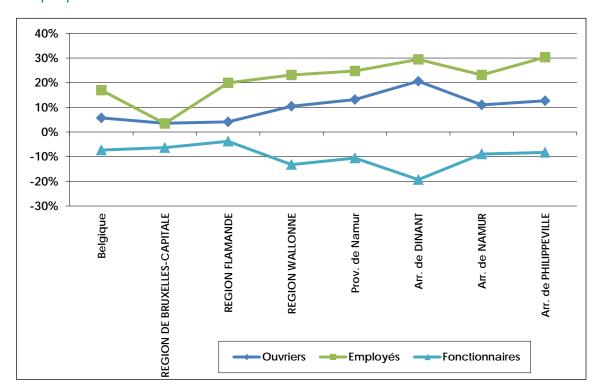
¹⁴ ONSS – 4^e trimestre 2003 – Statistiques décentralisées.

¹⁵ ONSS – 4e trimestre 2012 – Statistiques décentralisées.





Dans l'ensemble, on constate que la catégorie des employés demeure la plus nombreuse, et ceci particulièrement dans la région bruxelloise. Seul l'arrondissement de Philippeville déroge à ce constat, avec seulement 35,3% d'employés pour 38,6% d'ouvriers. Avec un taux de 32% d'ouvriers, la province de Namur se situe sous les valeurs des régions wallonne et flamande, mais tout de même nettement au-dessus de celle de la région de Bruxelles-Capitale. Les fonctionnaires 16 sont en règle générale les moins nombreux. Ils ne représentent que 15,9% des salariés de l'arrondissement de Dinant mais s'élèvent tout de même à 26,1% de ceux de Philippeville.



Graphique n°14. Taux de croissance des salariés 2003-2012 selon le statut

Source : ONSS – Statistiques Décentralisées – 4e trimestre 2012

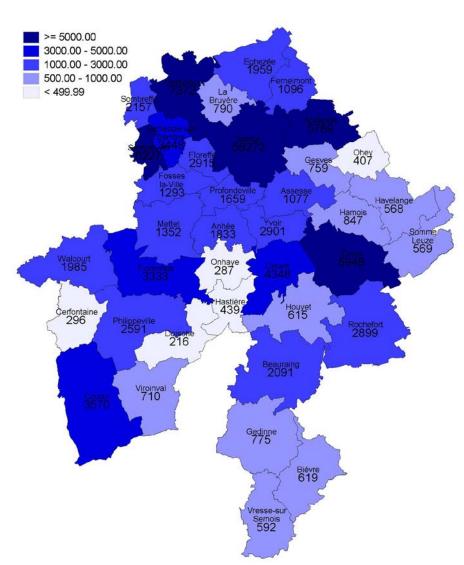
Entre 2003 et 2012, le nombre de fonctionnaires a globalement décru. Cette diminution est particulièrement perceptible en région wallonne et plus particulièrement dans l'arrondissement de Dinant. A l'inverse, la croissance des ouvriers et des employés est importante en province de Namur. Cette croissance au niveau provincial est particulièrement due aux arrondissements de Dinant et Philippeville pour les employés.





Carte n°9. Nombre de salariés par commune (4e trimestre 2012)¹⁷

Moyenne = 3 542,21 Min = 216 Max = 58 272 Somme = 134 604



Avec 58.272 salariés, la commune de Namur regroupe près de la moitié des salariés de la Province. Dans l'ordre décroissant, ce sont ensuite les communes de Gembloux, Sambreville, Ciney et Andenne qui en contiennent chacune entre 5.700 et 7.400.

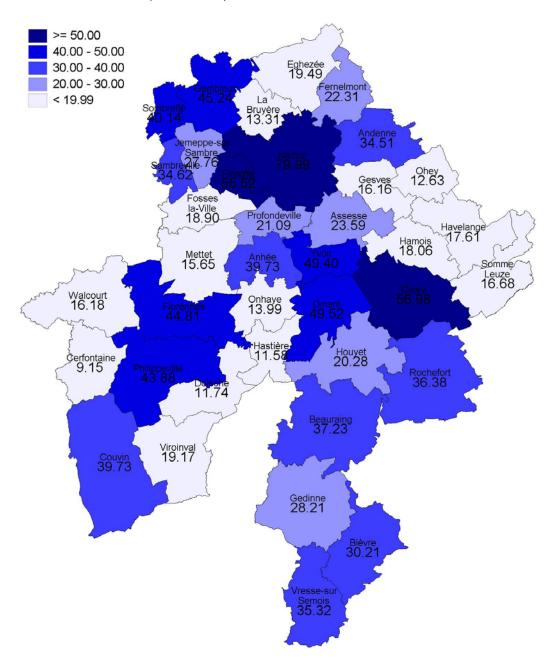
¹⁷ ONSS - Statistiques décentralisées - 4e trimestre 2012. Nombre de personnes travaillant dans la commune.





Carte n°10. Taux d'emploi salarié par commune (4e trimestre 2012)

Moyenne = 29,65 Min = 9,15 Max = 79,99



En termes de taux d'emploi salarié, c'est toujours la commune de Namur qui compte la valeur la plus importante avec 80%, suivie de Floreffe (55,5%) et de Ciney (56,98%).

Moyenne 4e trimestre 2011 : 32,91





3.1.2. Répartition sectorielle de l'emploi salarié

Graphique n°15. Répartition sectorielle de l'emploi salarié à Namur en 2012¹⁸

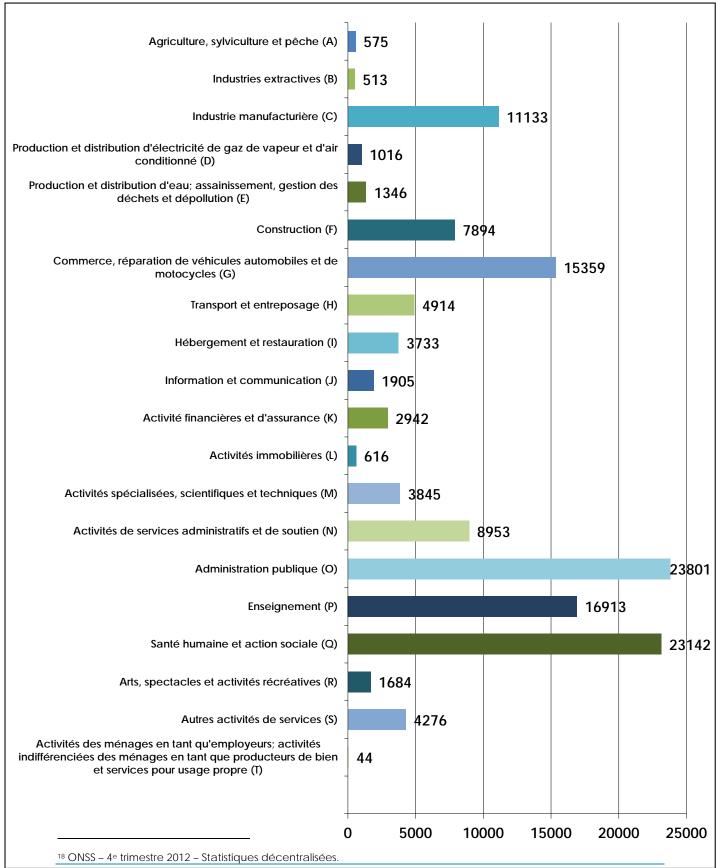






Tableau n°11. Évolution de la répartition sectorielle de l'emploi salarié à Namur entre 2003 et 2007 (anciens codes NACE) 19

Secteurs d'activité	Non	nbre de sala	nriés	Nombre d'employeurs			
	2003	2007	Diff	2003	2007	Diff	
Agriculture, chasse et sylviculture (A)	796	877	+81	296	328	+32	
Pêche (B)	2	3	+1	2	2	0	
Industries extractives (C)	440	459	+19	21	21	0	
Industrie manufacturière (D)	10914	10728	-186	703	684	-19	
Production et distribution d'électricité, de gaz							
et d'eau (E)	0	0	0	0	0	0	
Construction (F)	6048	7224	+1176	1110	1286	+176	
Commerce de gros et de détail; réparation							
de véhicules automobiles,							
motocycles et d'articles domestiques (G)	12545	14044	+1499	2094	2091	-3	
Hôtels et restaurants (H)	2555	3062	+507	787	830	+43	
Transports, entreposage et communications							
(1)	2644	2987	+343	199	231	+32	
Activités financières (J)	1304	1383	+79	240	251	+11	
Immobilier, location et services aux							
entreprises (K)	4517	6668	+2151	879	1000	+121	
Administration publique (L)	11756	11187	-569	31	37	+6	
Education (M)	3143	3199	+56	198	195	-3	
Santé et action sociale (N)	15749	18256	+2507	546	610	+64	
Services collectifs, sociaux et personnels (O)	3938	4643	+705	1065	1161	+96	
Activités des ménages (P)	82	64	-18	64	52	-12	
Organismes extra-territoriaux (Q)	4	1	-3	1	1	0	

Entre 2003 et 2007, les secteurs comptant le plus grand nombre d'effectifs (+ de 10.000) sont la santé et l'action sociale, le commerce de gros et de détail (réparation de véhicules automobiles, motocycles et d'articles domestiques), l'administration publique et l'industrie manufacturière. Les hausses les plus importantes du nombre de salariés sont localisées dans les secteurs de la santé et de l'action sociale, de l'immobilier (location et service aux entreprises), du commerce de gros et de détail et de la construction. C'est l'administration publique qui enregistre la plus grande baisse d'effectifs.





Tableau n°12. Évolution de la répartition sectorielle de l'emploi salarié à Namur entre 2008 et 2013 (nouveaux codes NACE) ²⁰

	Nombre de salariés						Nombre d'employeurs				
Secteurs d'activités	2008	2011	2012	2013	Diff 2012- 2013	2008	2011	2012	2013	Diff 2012- 2013	
Agriculture, sylviculture et pêche (A)	536	687	655	654	-1	205	268	274	274	0	
Industries extractives (B)	464	456	455	432	-23	20	21	21	19	-2	
Industrie manufacturière (C) Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionne (D)	10425 1982	9898 2417	9599 2411	9156 2373	-443 -38	645	598 2	581 1	571 2	-10 1	
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	74	98	108	161	53	19	21	22	22	0	
Construction (F)	7018	7258	7233	7133	-100	1360	1476	1473	1384	-89	
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G)	13906	12896	12609	12777	168	2065	2114	2004	1982	-22	
Transports et entreposage (H)	2588	2511	2417	2430	13	182	175	168	184	16	
Hébergement et restauration (I)	3068	3552	3370	3440	70	830	891	861	873	12	
Information et communication (J)	1105	1407	1406	1298	-108	122	112	114	117	3	
Activités financières et d'assurance (K)	1566	1524	1526	1528	2	283	292	292	291	-1	
Activités immobilières (L)	462	574	600	610	10	133	208	210	209	-1	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	3307	3334	3495	3326	-169	595	642	659	650	-9	
Activités de services administratifs et de soutien (N)	2253	4412	4573	4558	-15	407	377	389	379	-10	
Administration publique (O)	11342	11107	11228	11025	-203	38	33	32	33	1	
Enseignement (P)	3426	3434	3376	3459	83	215	219	219	225	6	
Santé humaine et action sociale (Q)	19756	19746	19859	19786	-73	561	585	582	592	10	
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	1354	1376	1376	1357	-19	247	251	251	243	-8	
Autres activités de services (S)	3577	3878	3877	3699	-178	976	960	954	952	-2	
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (T)	64	56	44	47	3	51	46	38	36	-2	
Activités extra-territoriales (U)	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	

Source : ONSS – statistiques centralisées – 4e trimestre 2013

En termes d'emploi centralisé, la santé humaine et l'action sociale, le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles, l'administration publique ainsi que l'industrie manufacturière sont toujours les secteurs les plus importants en 2013. Les modifications essentielles du paysage sectoriel entre 2012 et 2013 se caractérisent par la consolidation de certains secteurs : Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E), Transports et entreposage (H) et l'hébergement et restauration (I). L'industrie manufacturière continue sa diminution en termes d'effectifs (C)

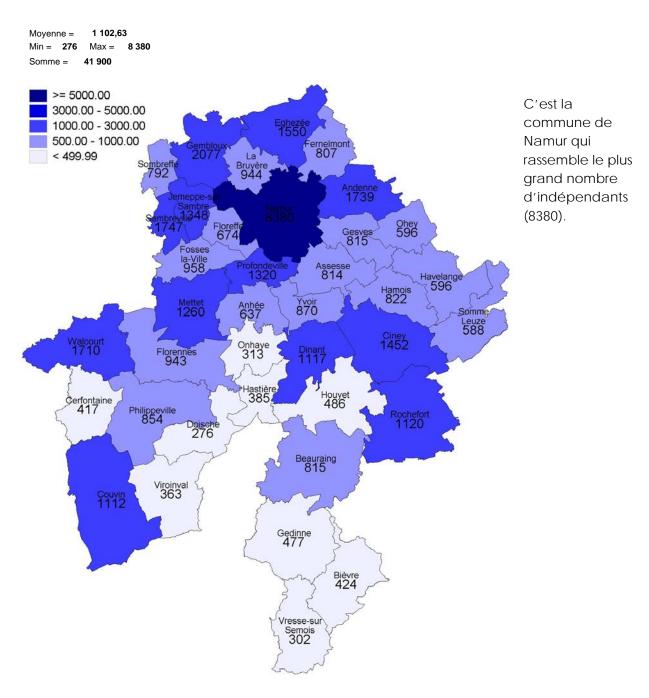




ainsi que le secteur de la construction (F), de l'information et de la communication (J) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (M). Après une période d'accroissement significatif, ce dernier (secteur de l'hébergement et de la restauration) et Activités de services administratifs et de soutien (N) enregistrent un léger recul entre 2012 et 2013.

3.1.3. Emploi indépendant

Carte n°11. Nombre d'indépendants par commune au 31-12-2013



Source : INASTI – Situation au 31-12-2013

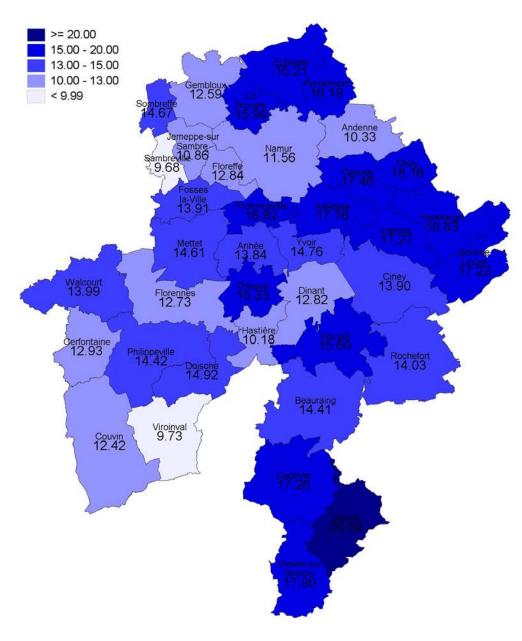
Carte n°12. Taux d'emploi indépendant par commune au 31-12-2013





Moyenne = 14,56

Min = 9,68 Max = 20,54



En termes de taux d'emploi indépendant, la commune de Bièvre se distingue nettement avec un taux de 20,54%. Les communes du Sud et de l'Est de la province montrent globalement des pourcentages relativement élevés (16 à 18%).

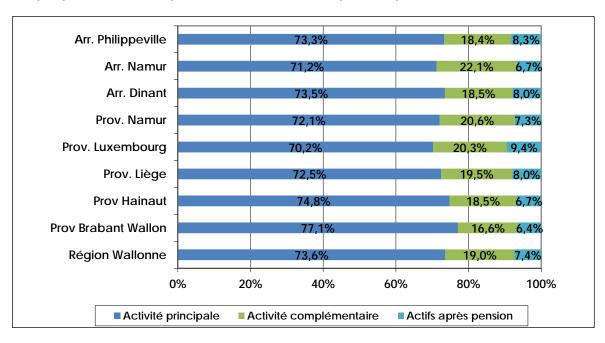
Source: INASTI - Situation au 31-12-2013



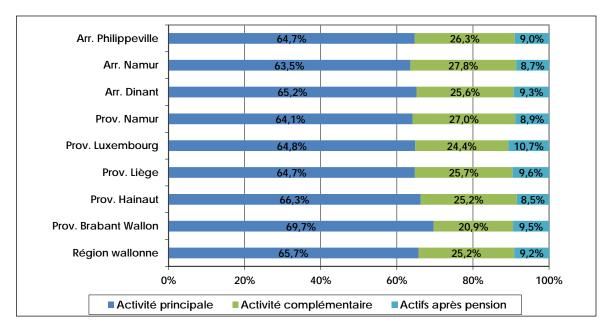


3.1.4. Répartition statutaire de l'emploi indépendant

Graphique n°16. Répartition statutaire de l'emploi indépendant, année 2003



Graphique n°17. Répartition statutaire de l'emploi indépendant, année 2013



Source : INASTI - Situation au 31-12-2013

On observe une hausse globale du taux d'indépendants à titre complémentaire, assortie d'une diminution globale du taux d'indépendants à titre principal.





18 000 16 408 16 000 14 000 12 000 10 000 7 178 6 779 8 000 Activité complémentaire 6 000 Actifs après pension 3 672 4 000 2 235 965 2 000 0 Arr. Dinant Arr. Namur Arr. Philippeville

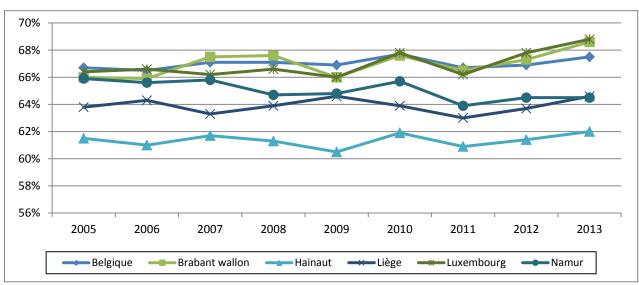
Graphique n°18. Nombre d'indépendants par statut et par arrondissement (2013)

Source: INASTI - Situation au 31-12-2013

Les taux de répartition statutaire de l'activité indépendante pour chaque arrondissement sont en grande partie similaires. L'arrondissement de Namur compte proportionnellement un peu plus d'indépendants à titre complémentaire que les autres (27,8% contre une moyenne de 25,9%) tandis que celui de Dinant comprend une proportion légèrement supérieure d'indépendants actifs après la pension (9.28% contre une moyenne de 8,84%).

3.1.5. Évolution du taux d'activité





Le taux d'activité²¹ en province de Namur a subi une chute relativement nette entre 2010 et 2011, passant de 65,7 à 63,9%. En 2012, ce taux d'activité est en légère hausse en province de Namur (64,5%), comme partout ailleurs. En 2013, cette hausse se poursuit lentement.

²¹ Le taux d'activité représente les forces de travail (personnes ayant un emploi et chômeurs) en pourcentage de la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

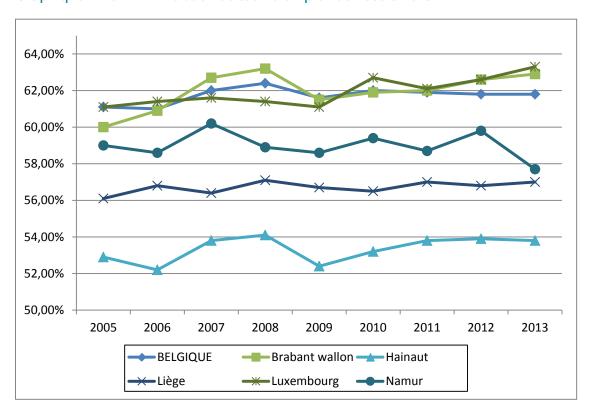




Source : SPF Économie DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail 2013²²

3.1.6. Évolution du taux d'emploi

Évolution du taux d'emploi de 2005 à 2013 Graphique n°20.



Source : SPF Économie DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail 2013

En 2013, le taux d'emploi stagne globalement à environ 60% comme les deux années précédentes. Seules les provinces du Luxembourg et du Brabant wallon enregistrent une légère croissance. La province de Namur connait une légère baisse du taux d'emploi de 59,8% en 2012 à 57,7% en 2013.

²² L'enquête belge sur les forces de travail est menée auprès d'un échantillon de ménages. Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes communautaires coordonnées par l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et réalisées par les Instituts nationaux de statistique. Une telle enquête a pour objectif l'établissement de statistiques comparables (autant que faire se peut) au niveau européen, voire mondial, sur le volume, la structure et l'évolution de l'emploi et du chômage. Les fichiers administratifs (pour la Belgique, ceux de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ONEM ...), qui découlent de réglementations nationales particulières, ne constituent pas une source adéquate. Le but d'une enquête telle que l'EFT est précisément de permettre le classement entre emploi, chômage, inactivité en référence aux catégories (définitions, conventions, recommandations) du Bureau international du travail (BIT) sur lesquelles s'aligne Eurostat, et d'assurer une certaine comparabilité. Ainsi, la notion (internationale) de "chômage BIT" définie sous la note 13 est indépendante d'une éventuelle indemnisation (par l'ONEM, en Belgique).



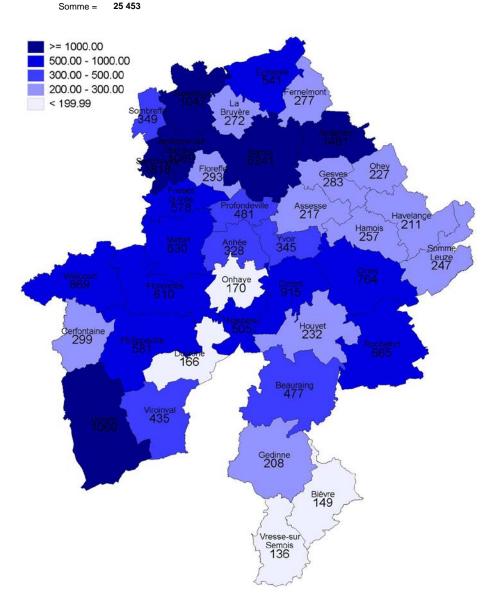


3.2. CHOMAGE

3.2.1. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés²³

Carte n°13. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (2013)

Moyenne = 669,82 Min = 136 Max = 6 241 Somme = 25 453



Les plus grands nombres de demandeurs d'emploi inoccupés apparaissent dans les communes situées le long du sillon Sambre et Meuse, telles que Namur, Sambreville, Andenne et Jemeppe-sur-Sambre. Gembloux et Couvin connaissent également un nombre important de demandeurs d'emploi inoccupés.

Moyenne 2012 : 647

Somme 2012: 24 579

²³ Les demandeurs d'emploi inoccupés qui ont droit à des allocations payées par l'ONEM comprennent les chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi après travail (à temps plein ou à temps partiel volontaire), et après études ou les prépensionnés à temps plein sans dispense de l'inscription comme demandeur d'emploi.





Source: ONEM (01-2013 à 12-2013)

3.2.2. Taux de chômage de Belgique et des régions en 2013

Le taux de chômage le moins élevé est observé en Région flamande. Globalement, les taux les plus élevés sont observés chez les moins de 25 ans et ils tendent à décliner au fur et à mesure que la tranche d'âge augmente. Après un léger recul en 2011, le taux de chômage chez les jeunes (moins de 25 ans) continue d'augmenter partout, principalement en Région Wallonne où il passe de 28,8% à 36,40%.

Tableau n°13. Taux de chômage par classes d'âge par région (2013)²⁴

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64
Belgique	34,00%	22,40%	11,50%	8,20%	7,90%	6,40%	5,70%	5,10%	5,90%	3,90%
Région de Bruxelles-Capitale		37,50%	22,70%	18,20%	18,80%	16,60%	17,70%	16,20%	14,30%	
Région flamande	25,40%	15,50%	6,50%	4,60%	4,50%	3,20%	3,10%	2,90%	4,20%	
Région wallonne	41,30%	31,50%	16,20%	10,80%	9,80%	9,10%	7,50%	6,40%	7,10%	

Source : SPF Économie DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail 2013

3.2.3. Évolution du taux de chômage des provinces

En 2013, les provinces du Luxembourg et du Brabant wallon affichent un taux de chômage convergent autour de 8%, similaire à la moyenne belge. Les provinces de Namur, de Liège et du Hainaut affichent un taux supérieur aux alentours des 10 – 13%.

En termes d'évolution, on peut noter que, entre 2012 et 2013, la province de Namur a enregistré une hausse de son taux de chômage. Dans toutes les autres provinces, ce taux est reparti à la hausse pour atteindre un niveau généralement comparable à celui de 2006.

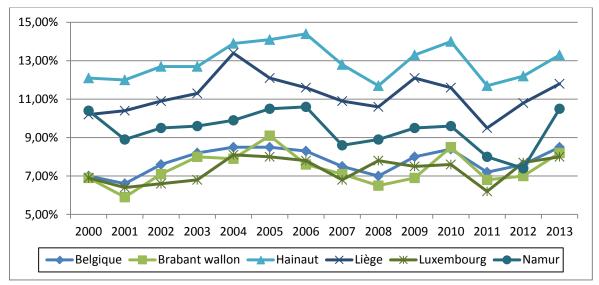
Graphique n°21. Évolution du taux de chômage des provinces (2000-2013)

²⁴ Données non disponibles pour les 15-19 ans en Région de Bruxelles-Capitale et pour les 60-64 ans dans les trois régions.



-





3.3. CREDIT-TEMPS & CHOMAGE TEMPORAIRE

Tableau n°14. Nombre d'ayants droits par groupe en 2003 (moyenne en unités physiques)

	Gr1 - Chômeurs indemnisés ²⁵	Gr2 - Travailleurs soutenus par I'ONEM ²⁶	Chômeurs temporaires ²⁷	Gr3 - Travailleurs qui aménagent leur temps de travail avec le soutien de l'ONEM ²⁸	Crédit- temps, pour un emploi à temps plein	Crédit- temps, réduction des prestations
BELGIQUE	723.615	266.292	142.810	157.657	12.894	41.561
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	89.288	14.018	4.541	6.991	961	1.935
REGION FLAMANDE	345.033	163.676	97.333	112.035	8.858	30.838
REGION WALLONNE	289.294	88.598	40.936	38.631	3.075	8.788
Prov. de BRABANT-WALLON	21.001	4.710	1.655	4.926	486	1.261
Prov. de HAINAUT	130.570	41.763	21.993	14.019	1.131	3.520
Prov. de LIEGE	91.878	26.869	11.023	11.198	809	2.302
Prov. de LUXEMBOURG	11.900	4.919	2.124	2.734	212	416
Prov. de NAMUR	33.945	10.337	4.141	5.754	437	1.289
Arr. de Dinant	7.159	2.592	1.012	1.148	90	227
Arr. de Namur	21.208	5.800	2.232	3.927	282	896
Arr. de Philippeville	5.578	1.945	897	679	65	166

Source : ONEM (01/2003 à 12/2003)

Tableau n°15. Nombre d'ayants droits par groupe en 2013 (moyenne en unités physiques)

²⁸ Ce groupe comprend les travailleurs en prépension à mi-temps, les travailleurs en interruption de carrière ou en crédit-temps.



²⁵ Ce groupe comprend les chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi après travail (à temps plein ou à temps partiel volontaire), et après études, les dispensés pour difficultés sociales et familiales ainsi que les chômeurs âgés et les prépensionnés à temps plein.

²⁶ Ce groupe comprend les travailleurs en chômage temporaire ou qui font appel à des allocations apparentées, les travailleurs à temps partiel avec maintien de droits et allocation de garantie de revenu ainsi que les chômeurs qui bénéficient de l'activation des allocations de chômage au sens large.

²⁷ Les chômeurs temporaires font partie du groupe 2 et sont des travailleurs dont le contrat de travail est temporairement suspendu (pour les motifs de force majeure, incident technique, intempéries, raison économique, vacances annuelles, grèves / lock-out).



	Gr1 - Chômeurs indemnisés	Gr2 - Travailleurs soutenus par l'ONEM	Chômeurs temporaires	Gr3 - Travailleurs c aménagent leu temps de travail av le soutien de l'ONI	pour un /ec à temps	emploi	Crédit- temps, réductic des prestatio	
BELGIQUE	651.059	343.330	168.723	270.032	5.1	198	120.9	54
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE	94.323	23.381	7.544	13.279	82	20	5.75	5
REGION FLAMANDE	295.545	189.063	105.012	191.263	3.8	352	91.2	50
REGION WALLONNE	261.191	130.886	56.167	65.490	1.3	346	29.70	04
Prov. de BRABANT-WALLON	21.454	7.128	2.474	8.219	217		4.160	
Prov. de HAINAUT	110.021	61.735	29.310	24.616	482		11.701	
Prov. de LIEGE	84.492	39.213	15.032	18.410	370		7.992	
Prov. de LUXEMBOURG	13.535	7.164	2.995	4.151	92		1.347	
Prov. de NAMUR	31.689	15.645	6.356	10.092	186		4.505	
Arr. de Dinant	6.927	3.665	1.537	2.	195	35		1.009
Arr. de Namur	19.700	9.131	3.474	6.	690	130		2.960
Arr. de Philippeville	5.062	2.849	1.345	1.	207	21		536

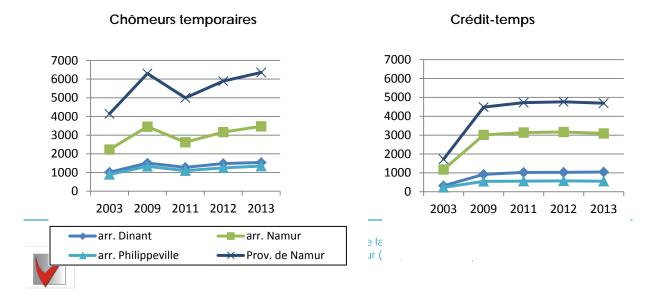
Source: ONEM (01-2013 à 12-2013)

Entre 2003 et 2013, le nombre de chômeurs indemnisés a diminué en Flandre (-49.488) et en Wallonie (-28.103) mais a suivi le mouvement inverse en région de Bruxelles-Capitale (+5.035). En Région Wallonne, seules les provinces du Brabant wallon et du Luxembourg n'ont pas connu de baisse de ce nombre. Au sein de la province de Namur, c'est naturellement l'arrondissement de Namur qui compte le plus grand nombre de chômeurs indemnisés (19.700)

Les deux autres groupes d'ayants droits ont nettement augmenté entre 2003 et 2013. En région wallonne, cette hausse a été particulièrement forte en province du Hainaut pour le nombre de travailleurs soutenus par l'ONEM et concernant ceux qui aménagent leur temps de travail avec le soutien de l'ONEM.

Entre 2003 et 2009, le nombre de chômeurs temporaires de la province de Namur est passé de 4141 à 6297. Après être repassé sous la barre des 5000 en 2011, ce nombre atteint 6.356 en 2013. Dans le même temps, les crédits-temps pour réduction des prestations stagnent voire baissent légèrement. En 2012, 4549 personnes étaient concernées par ce statut, en 2013 elles ne sont plus que 4.505 dont un peu moins de 3000 au sein du seul arrondissement de Namur.

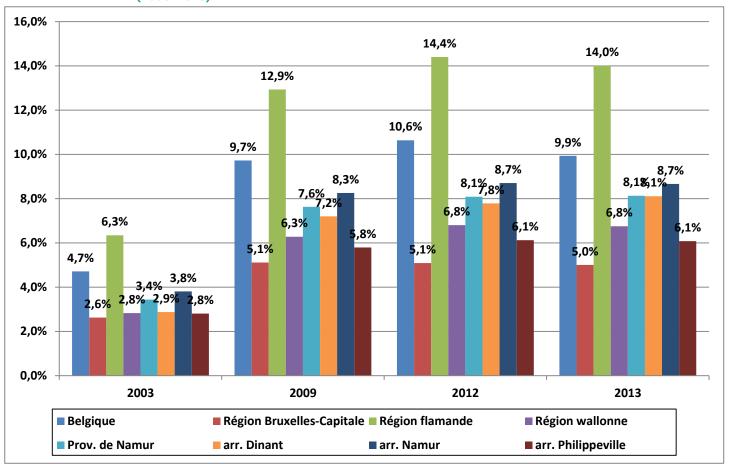
Graphique n°22. Évolution du nombre de chômeurs temporaires et de crédits temps par arrondissements (2003-2013)





Depuis leur création en 2002, la part des crédit-temps parmi les ayants droits a fortement augmenté dans toutes les entités. La région flamande en compte une part particulièrement élevée. La province de Namur détient une part plus importante de crédit-temps que la région wallonne, surtout grâce à la part élevée des crédit-temps dans l'arrondissement de Namur.

Graphique n°23. Évolution de la part des crédit-temps dans l'ensemble des ayant droits (2003-2013)



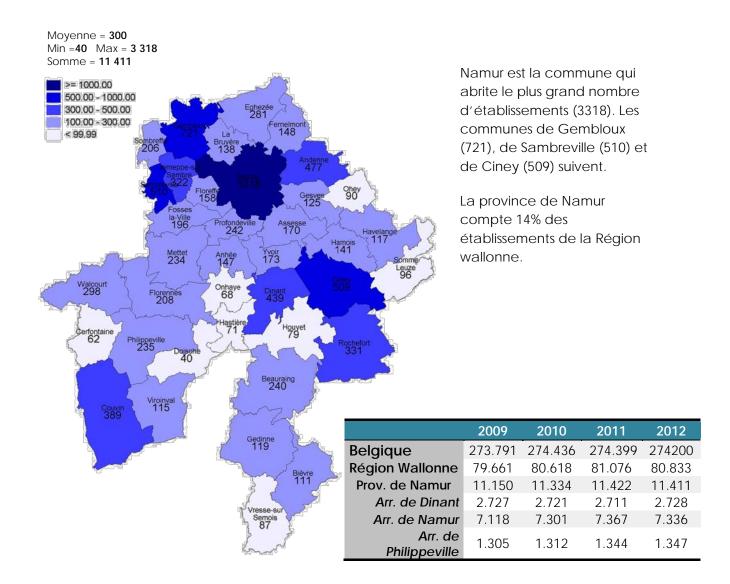
Source : ONEM





4. Entreprises

Carte n°14. Nombre d'établissements²⁹ par commune (2012 – 4^e trimestre)



Source: ONSS – Statistiques Décentralisées – 4º Trimestre 2012

La loi relative à la création de la Banque-Carrefour des Entreprises a introduit l'*unité d'établissement* comme étant un lieu, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel l'activité est exercée.

La *localisation* de l'unité locale, qui détermine le *lieu de travail*, est déterminée par la commune où le travailleur est occupé à la fin du trimestre.



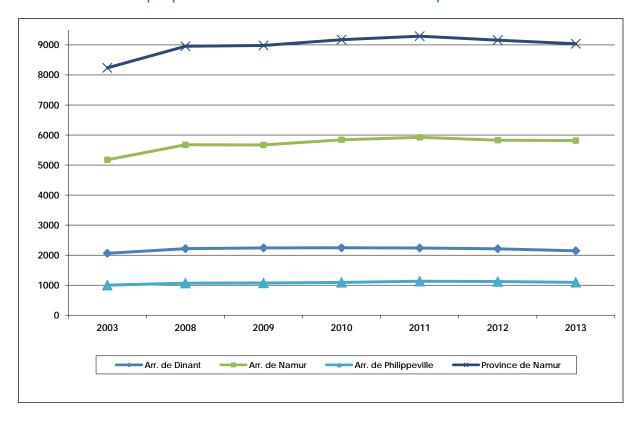
²⁹ La nouvelle notion décentralisée : l'unité locale



4.1. EMPLOYEURS³⁰

4.1.1. Évolution du nombre d'entreprises

Pour l'ensemble de la province de Namur, le nombre total d'entreprises (employeurs) a augmenté de plus de 800 unités entre 2003 et 2013. En constante augmentation entre 2003 et 2011, ce nombre connait une régression continue depuis le 4^è trimestres 2011, en passant de 9291 à 9038 au 4^e trimestre 2013. L'arrondissement de Namur regroupe près des deux tiers des employeurs de la Province.



Graphique n°24. Évolution du nombre d'entreprises entre 2003 et 2013

Source : ONSS – Statistiques centralisées – 4º Trimestre 2013

L'employeur ainsi défini - unité de compte de la statistique centralisée - est caractérisé par son activité économique (principale) et la situation géographique de son siège d'exploitation (principal).

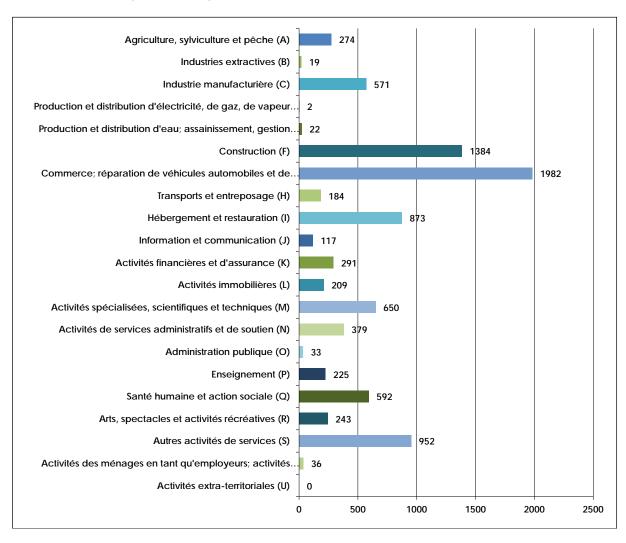


³⁰ **Statistiques centralisées**: En principe, l'unité de base est *l'employeur* ressortissant à l'ONSS ou à l'ONSSAPL et immatriculé à ce titre, qui a occupé, au cours du trimestre considéré, des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. Ce concept implique aussi bien les personnes morales (sociétés, etc.) que les personnes physiques ayant la qualité d'employeur au regard de la loi.



4.1.2. Par secteur d'activités

Graphique n°25. Nombre d'employeurs par secteur d'activités dans la province de Namur, 2013 (4e trimestre)



Dans la province de Namur, les secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises sont le commerce de gros et de détail (dont la réparation de véhicules automobiles et de motocycles) et la construction. Entre les quatrièmes trimestres 2012 et 2013, on peut cependant relever une baisse du nombre d'employeurs dans ces deux secteurs : 22 employeurs en moins pour le premier et 89 employeurs en moins pour le second. Ces chiffres semblent confirmer la tendance qui avait déjà été observée entre 2011 et 2012. Le nombre d'employeurs dans chacun des autres secteurs reste quant à lui constant entre 2012 et 2013. La grande majorité des entreprises sont de très petite taille (moins de 10 employés). On trouve une proportion plus élevée d'entreprises de taille importante dans les secteurs de la santé humaine et l'action sociale, de l'administration publique, des activités de services administratifs et de soutien et de l'industrie manufacturière.

Source: ONSS - Statistiques centralisées - 4e trimestre 2013.





4.1.3. Par catégories de taille³¹

Tableau n°16. Nombre d'entreprises en province de Namur par catégories de taille

Domaine	TPE	PE	ME	ETI	GE	TOTAL
Agriculture, sylviculture et pêche (A)	270	3	1	0	0	274
Industries extractives (B)	8	10	0	1	0	19
Industrie manufacturière (C)	408	145	9	7	2	571
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionne (D)	1	0	0	0	1	2
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	19	3	0	0	0	22
Construction (F)	1241	140	2	1	0	1384
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G)	1728	243	7	1	3	1982
Transports et entreposage (H)	137	45	1	0	1	184
Hébergement et restauration (I)	801	70	2	0	0	873
Information et communication (J)	93	22	0	2	0	117
Activités financières et d'assurance (K)	272	17	1	1	0	291
Activités immobilières (L)	197	12	0	0	0	209
Activités spécialisées, scientifiqus et techniques (M)	598	48	3	1	0	650
Activités de services administratifs et de soutien (N)	297	76	2	4	0	379
Administration publique (O)	13	15	2	2	1	33
Enseignement (P)	154	69	0	1	1	225
Santé humaine et action sociale (Q)	416	149	9	9	9	592
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	214	28	1	0	0	243
Autres activités de services (S)	884	66	2	0	0	952
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (T)	36	0	0	0	0	36

Source : ONSS – Statistiques centralisées – 4º trimestre 2013

³¹ TPE = Très Petite Entreprise (- de 10 employés); PE = Petite Entreprise (de 10 à 99 employés); ME = Moyenne Entreprise (de 100 à 199 employés); ETI = Entreprises de Taille Intermédiaire (de 200 à 499 employés); GE = Grandes Entreprises (500 employés ou +).



31



4.1.4. Création d'entreprises

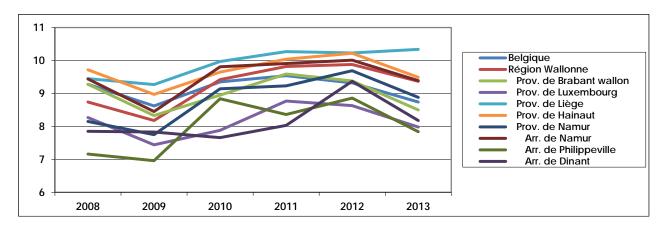
Tableau n°17. Évolution des taux de création d'entreprises³²

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Différence 2012-2013
Belgique	9,28	8,62	9,35	9,54	9,32	8,74	-0,58
Région Wallonne	8,74	8,18	9,42	9,82	9,88	9,37	-0,51
Prov. de Brabant wallon	9,28	8,33	8,95	9,59	9,38	8,5	-0,88
Prov. de Luxembourg	8,27	7,44	7,88	8,77	8,63	7,98	-0,65
Prov. de Liège	9,45	9,27	9,97	10,27	10,23	10,34	0,11
Prov. de Hainaut	9,72	8,97	9,65	10,04	10,22	9,49	-0,73
Prov. de Namur	8,15	7,75	9,14	9,23	9,69	8,88	-0,81
Arr. de Namur	9,44	8,45	9,81	9,91	10,01	9,39	-0,62
Arr. de Philippeville	7,16	6,96	8,84	8,36	8,86	7,84	-1,02
Arr. de Dinant	7,85	7,83	7,66	8,03	9,37	8,18	-1,19

Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie

Après une baisse entre 2008 et 2009 due à l'impact de la crise financière sur l'activité économique, les taux de création d'entreprises sont repartis à la hausse en 2010 et 2011. En En 2012, cette hausse des taux de création marque un coup d'arrêt en Belgique mais celuici n'atteint pas la province de Namur qui voit en effet son taux augmenter rapidement. Cette augmentation est particulièrement marquée dans l'arrondissement de Dinant. En 2013, l'évolution du taux de création d'entreprise en province de Namur connait une forte diminution de 0,81%, il avoisine désormais le taux national avec 8,88 %. A l'inverse de ce qui s'était observé en 2012, c'est l'arrondissement de Dinant qui connait la plus forte diminution de son taux de création (-1,19%)

Graphique n°26. Évolution du taux de création d'entreprises par Région, province et arrondissement (2008-2013)



Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie

³² Rapport du nombre d'entreprises créées en une année au nombre d'entreprises existantes au début de cette année



-



4.1.5. Cessation d'entreprises

Tableau n°18. Évolution des taux de cessation d'entreprises

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Différence 2012-2013
Belgique	7,2	7,66	7,42	7,32	7,31	7,8	0,49
Région Wallonne	7,93	8,52	8,32	8,15	8,12	8,69	0,57
Prov. de Brabant wallon	6,75	7,59	7,29	6,74	7,11	7,45	0,34
Prov. de Luxembourg	8,28	8,57	7,41	7,96	7,52	8,08	0,56
Prov. de Liège	8,19	9,04	8,38	8,41	8,31	8,97	0,66
Prov. de Hainaut	8,45	9,06	8,95	8,81	8,68	9,17	0,49
Prov. de Namur	7,99	8,34	8,39	7,77	7,98	8,77	0,79
Arr. de Namur	7,89	8,38	8,95	8,01	8,09	9,33	1,24
Arr. de Philippeville	7,5	8,82	8,43	6,71	7,74	7,75	0,01
Arr. de Dinant	8,59	7,83	7,01	7,74	7,84	7,95	0,11

Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie

Les taux de cessation d'entreprises connaissent une évolution croissante généralisée entre 2012 et 2013. La province de Namur connait une augmentation importante de son taux de cessation, celui-ci dépasse en effet les valeurs atteintes en 2009, 2010 et 2011, et plus largement, il est plus élevé que les moyennes nationale, régionale et provinciale (sauf les provinces de Liège et du Hainaut). De par le plus grand dynamisme de sa situation économique, l'arrondissement de Namur est celui qui connait les plus hauts taux, tant en termes de création que de cessation d'entreprises, parmi les trois arrondissements de la province de Namur.





4.1.6. Faillites

En 2013, en Région Wallonne, ce sont les secteurs du commerce – réparation de véhicules automobiles et de motocycles (n=875), des hôtels et restaurants (n=669) et de la construction (n=665) qui ont connu les plus grands nombres de faillites, comme en 2010, 2011 et 2012. Globalement, le nombre de faillites augmente entre 2012 et 2013 mais les proportions restent stables entre régions. Plus de la moitié des faillites belges (52%) se situent en Région de Bruxelles-capitale, 28% en Région wallonne et 20% en Région flamande.

Tableau n°19. Nombre de faillites par Région en 2013

	BELGIQUE	Région flamande	Région de Bruxelles- Capitale	Région wallonne
A Agriculture, sylviculture et pêche	99	64	3	32
B Industries extractives	1			1
C Industrie manufacturière	619	351	82	186
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4	4		
E Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	25	14	3	8
F Construction	2065	1052	348	665
G Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2993	1371	747	875
H Transports et entreposage	565	268	169	128
I Hébergement et restauration	2261	1120	472	669
J Information et communication	383	175	115	93
K Activités financières et d'assurance	197	106	47	44
L Activités immobilières	267	104	76	87
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	785	425	197	163
N Activités de services administratifs et de soutien	734	328	220	186
O Administration publique	1			1
P Enseignement	40	25	7	8
Q Santé humaine et action sociale	84	38	28	18
R Arts, spectacles et activités récréatives	165	88	32	45
S Autres activités de services	384	173	92	119
T Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	2		2	
U Activités extra-territoriales				
Activité économique inconnue	36	12	18	66
TOUTES LES ACTIVITES ECONOMIQUES	11710	5718	2658	3394

Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie





Les provinces du Hainaut et de Liège représentent ensemble 68,6% du nombre total de faillites enregistrées en Région wallonne en 2013. Avec 399 faillites, la province de Namur ne représente que 11,9% du total des faillites en Région wallonne.

Tableau n°20. Nombre de faillites par province wallonne en 2013

	Prov. Brabant wallon	Prov. Hainaut	Prov. Liège	Prov. Luxembourg	Prov. Namur
A Agriculture, sylviculture et pêche	7	3	13	7	2
B Industries extractives					1
C Industrie manufacturière	25	64	66	8	23
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné					
E Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution		3	2	2	1
F Construction	71	233	224	42	95
G Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	120	326	293	42	94
H Transports et entreposage	13	47	50	2	16
I Hébergement et restauration	58	227	243	57	84
J Information et communication	28	27	30	2	6
K Activités financières et d'assurance	9	9	16	1	9
L Activités immobilières	20	30	29	2	6
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	40	52	47	12	12
N Activités de services administratifs et de soutien	36	62	54	9	25
O Administration publique			1		
P Enseignement	2	4	2		
Q Santé humaine et action sociale	2	8	3	1	4
R Arts, spectacles et activités récréatives	7	14	16	3	5
S Autres activités de services	15	43	44	6	11
T Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre					
Activité économique inconnue ³³	2	8	3		5
TOUTES LES ACTIVITES ECONOMIQUES	455	1160	1136	196	399

Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie

³³ Il manque 48 observations dans cette rubrique en comparaison au tableau n°19 « Région » – Données partielles au niveau des « Provinces ».



.



Au sein de la province de Namur, l'arrondissement de Namur est de loin celui qui a connu le plus de faillites. Dans l'ordre décroissant, les domaines de la construction et du commerce – réparation de véhicules automobiles et de motocycles ont tous deux connus près de 100 faillites en 2013 et celui de l'hébergement et restauration près de 85 faillites la même année.

Tableau n°21. Nombre de faillites par arrondissement en Province de Namur (2013)

	Prov. de Namur	Arr. Dinant	Arr. Namur	Arr. Philippeville
A Agriculture, sylviculture et pêche	2		2	
B Industries extractives	1			1
C Industrie manufacturière	23	8	11	4
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné				
E Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1		1	
F Construction	95	19	55	21
G Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	94	21	62	11
H Transports et entreposage	16	1	12	3
I Hébergement et restauration	84	22	48	14
J Information et communication	6	1	5	
K Activités financières et d'assurance	9	1	5	3
L Activités immobilières	6	2	4	
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12	3	8	1
N Activités de services administratifs et de soutien	25	3	18	4
O Administration publique				
P Enseignement				
Q Santé humaine et action sociale	4		2	2
R Arts, spectacles et activités récréatives	5		3	2
S Autres activités de services	11	1	10	
T Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre				
Activité économique inconnue	5	1	4	
TOUTES LES ACTIVITES ECONOMIQUES	399	83	250	66

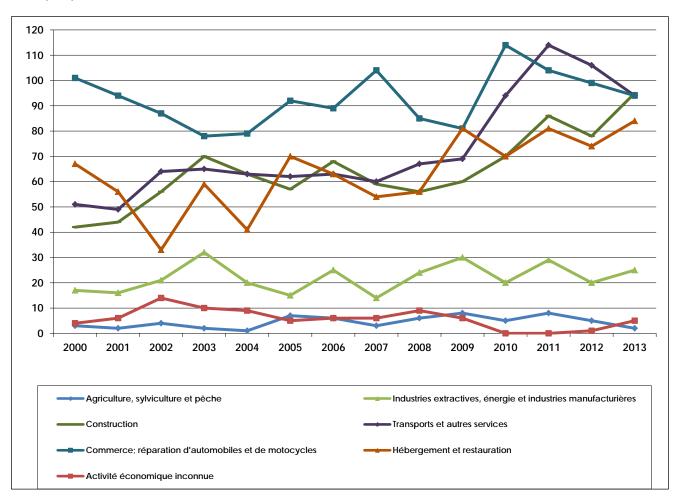
Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie





Le secteur du commerce présente un nombre important de faillites avec des années plus noires comme 2000, 2007 et 2010. Dans le secteur de l'Horeca, le nombre de faillites est très variable au fil du temps. Le secteur du transport et des autres services, dont le nombre de faillites est resté relativement stable entre 2002 et 2007, a vu ce nombre augmenter très fortement depuis 2009 pour atteindre un pic en 2011. Depuis lors, le nombre de faillites n'a cessé de baisser en 2012 et 2013 tout en maintenant néanmoins un nombre important de faillites égalant celui des secteurs du commerce, de la construction et de l'Horeca.

Graphique n°27. Évolution sectorielle du nombre de faillites (2000-2013)



Source : DGSIE, SPF Economie - Classe Moyenne et Energie

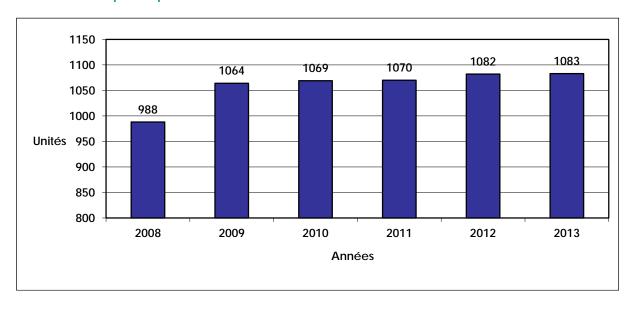




4.2. IMPLANTATION DANS LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE

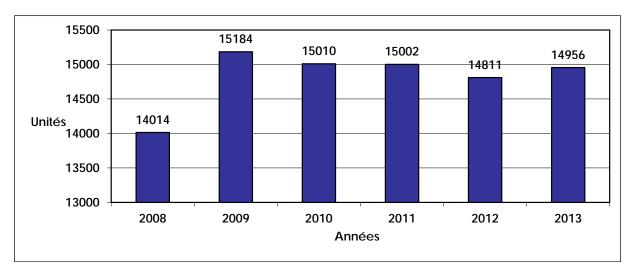
4.2.1. Parcs d'activité économique

Graphique n°28. Évolution du nombre de sociétés installées sur les parcs d'activité économique en province de Namur de 2008 à 2013



Après une période de croissance constante, le nombre de sociétés implantées dans les parcs d'activité économique en province de Namur s'est stabilisé entre 2009 et 2011. Après une légère hausse en 2012, ce nombre semble de nouveau se stabiliser en 2013.

Graphique n°29. Évolution du nombre d'emplois sur les parcs d'activité économique en province de Namur de 2008 à 2013



L'emploi sur les parcs d'activité économique a été en croissance constante entre 2004 et 2009. A la baisse entre 2009 et 2012, ce nombre augmente de nouveau en 2013.





4.3. RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

4.3.1. Demandes de brevets déposées

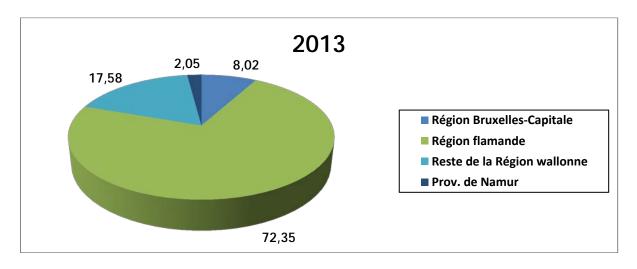
Tableau n°22. Nombre de demandes de brevets belges déposées à l'OPRI³⁴ (2009-2013)

	Nb de demandes de brevets déposées en 2009	Nb de demandes de brevets déposées en 2010	Nb de demandes de brevets déposées en 2011		Nb de demandes de brevets déposées en 2013	Evolution 2012-2013
Belgique	399	450	478	576	586	10
Région Bruxelles-Capitale	33	48	54	62	47	-15
Région flamande	302	331	373	420	424	4
Région wallonne	64	71	51	94	115	21
Prov. de Namur	13	14	9	15	12	-3
Arr. de Namur	7	12	8	11	11	0
Arr. Dinant	4	1	1	3	1	-2
Arr. Philippeville	2	1	0	1	0	-1

Source: Registre belge des brevets - Obtenues via l'Office belge de la Propriété intellectuelle - OPRI.

En 2013, comme durant les années précédentes, c'est de la Région flamande que proviennent environ trois quarts des demandes de brevets à l'OPRI. En Région wallonne, le nombre de demandes déposées a augmenté très sensiblement entre 2012 et 2013. La province de Namur connait le mouvement inverse, avec 12 demandes de brevets en 2013 soit 3 de moins que l'année précédente.

Graphique n°30. Nombre moyen de demandes de brevets déposées en 2013 à l'OPRI



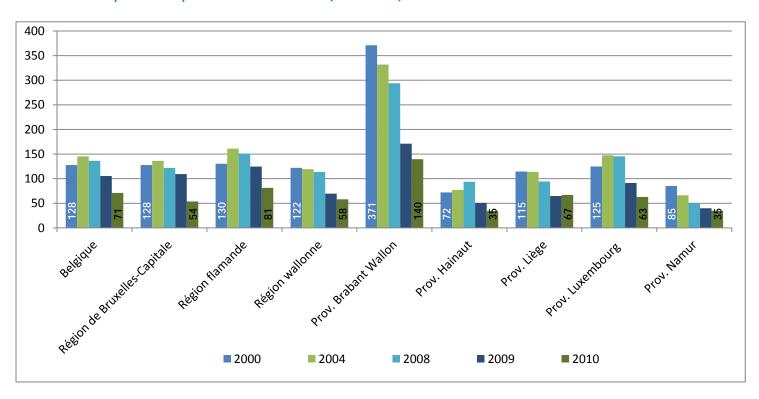
Source : Registre belge des brevets - Obtenues via l'Office belge de la Propriété intellectuelle - OPRI.





Les demandes de brevets déposées à l'Office Européen des Brevets (OEB), rapportées au volume de la population, montrent une autre répartition. La province du Brabant Wallon ressort nettement, avec 371 demandes par million d'habitants en 2000 et 140 demandes par million d'habitants en 2010. La province de Namur se distingue par une valeur plutôt faible en 2010 (35), la plus faible des provinces belges avec la province du Hainaut. Ces chiffres sont toutefois à considérer avec prudence dans la mesure où ils sont toujours provisoires pour l'année 2010.

Graphique n°31. Demandes de brevets déposées auprès de l'OEB au niveau Régional et provincial par million d'habitants (2000-2010)



Source : Eurostat - Chiffres provisoires pour 2010





4.3.2. Brevets accordés

Nombre de brevets belges délivrés en Belgique³⁵ (2009-2013) Tableau n°23.

	Nombre de brevets délivrés en 2009	Nombre de brevets délivrés en 2010	Nombre de brevets délivrés en 2011	Nombre de brevets délivrés en 2012	Nombre de brevets délivrés en 2013
Belgique	129	252	284	474	507
Région wallonne	19	43	49	68	60
Prov. de Namur	estimation: 4	11	9	8	13
Arr. de Namur	estimation: 2	10	4	8	11
Arr. de Dinant	estimation: 1	0	3	0	1
Arr. de Philippeville	estimation: 0	1	2	0	1

Source : Registre belge des brevets - Obtenues via l'Office belge de la Propriété intellectuelle - OPRI.

En 2013, la Région wallonne a contribué à hauteur de 12% au nombre de brevets accordés par l'OPRI en Belgique. La province de Namur représente elle 21,7% des brevets accordés en Région wallonne.







4.4. SECTEURS CLES

4.4.1. Répartition sectorielle en province de Namur et dans l'ensemble de la Belgique³⁶

Tableau n°24. Répartition sectorielle des employés en province de Namur, année 2013

NACE	DOMAINE	TOTAL EMPLOYES	TOTAL EMPLOYEURS
86-88	Santé humaine et action sociale (Q)	19786	592
45-47	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G)	12777	1982
84	Administration publique (O)	11025	33
10-33	Industrie manufacturière (C)	9156	571
41-43	Construction (F)	7133	1384
77-82	Activités de services administratifs et de soutien (N)	5677	379
94-96	Autres activités de services (S)	3699	952
85	Enseignement (P)	3459	225
55-56	Hébergement et restauration (I)	3440	873
69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	3326	650
49-53	Transports et entreposage (H)	2430	184
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (D)	2373	2
64-66	Activités financières et d'assurance (K)	1528	291
90-93	Arts, spectacles et activités récréatives (R)	1357	243
58-63	Information et communication (J)	1298	117
01-03	Agriculture, sylviculture et pêche (A)	654	274
68	Activités immobilières (L)	610	209
05-09	Industries extractives (B)	432	19
36-39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	161	22
97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (T)	47	36
99	Activités extraterritoriales (U)	0	0

Source : ONSS – Statistiques **centralisées** – 4º Trimestre 2013

Dans la province de Namur, le secteur qui connait une forte hausse du nombre d'employés entre 2012 et 2013 est celui des « Activités de services administratifs et de soutien » (+1104 employés). A l'inverse entre 2012 et 2013, le secteur qui connait la plus forte baisse est celui de l'Industrie manufacturière (-443 employés).



³⁶ Source : ONSS – Statistiques centralisées – 4e trimestre 2013



Si on considère le top 5 de la répartition sectorielle des employés du royaume en regard du tableau relatif à la province de Namur, trois domaines sont communs (Industrie manufacturière ; Commerce, réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; Santé humaine et action sociale), avec quelques changements de places dans le classement. Le secteur de l'administration publique, qui occupe la huitième place en Belgique est situé en troisième position en province de Namur. Le secteur de la construction, septième en Belgique, occupe la cinquième place en province de Namur. On peut également relever que le secteur de l'enseignement, cinquième pourvoyeur d'emploi en termes d'importance en Belgique, ne se situe qu'en huitième position en province de Namur.

Tableau n°25. Répartition sectorielle des employés en Belgique, année 2013

NIA-OF-	DOMAINE	TOTAL	TOTAL
NACE	DOMAINE		EMPLOYEURS
45-47	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G)	490409	53639
10-33	Industrie manufacturière (C)	480703	16434
86-88	Santé humaine et action sociale (Q)	449632	12259
85	Enseignement (P)	390403	3565
77-82	Activités de services administratifs et de soutien (N)	338628	9961
49-53	Transports et entreposage (H)	212509	7529
41-43	Construction (F)	206522	28342
84	Administration publique (O)	205479	678
69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	146953	18299
64-66	Activités financières et d'assurance (K)	127784	7962
55-56	Hébergement et restauration (I)	117722	21678
58-63	Information et communication (J)	93448	5041
94-96	Autres activités de services (S)	79286	14956
90-93	Arts, spectacles et activités récréatives (R)	32428	4711
68	Activités immobilières (L)	20392	7022
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (D)	17772	80
36-39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	16244	654
01-03	Agriculture, sylviculture et pêche (A)	14296	4871
97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (T)	3359	2495
99	Activités extraterritoriales (U)	2924	331
05-09	Industries extractives (B)	2760	116

Source : ONSS – Statistiques **centralisées** – 4º Trimestre 2013

En Région wallonne, le domaine des activités de services administratifs et de soutien est présent en quatrième position alors qu'il est, de peu, absent du top 5 Namurois. Le secteur de la logistique (transport et entreposage) représente lui le cinquième plus gros pourvoyeur d'emploi en Région wallonne mais ne se situe qu'en onzième position en province de Namur.





Tableau n°26. Répartition sectorielle des employés en Région wallonne, année 2013

NACE	DOMAINE	TOTAL EMPLOYES	TOTAL EMPLOYEURS
86-88	Santé humaine et action sociale (Q)	122148	4209
10-33	Industrie manufacturière (C)	113725	4636
45-47	Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles (G)	104558	14937
41-43	Construction (F)	61308	9509
77-82	Activités de services administratifs et de soutien (N)	48982	2801
49-53	Transports et entreposage (H)	29172	1578
85	Enseignement (P)	27716	1438
55-56	Hébergement et restauration (I)	25944	6353
69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)	24067	4894
94-96	Autres activités de services (S)	20158	5263
84	Administration publique (O)	16419	177
64-66	Activités financières et d'assurance (K)	127784	1948
90-93	Arts, spectacles et activités récréatives (R)	9883	1633
58-63	Information et communication (J)	9511	984
68	Activités immobilières (L)	5348	1629
36-39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution (E)	5042	216
01-03	Agriculture, sylviculture et pêche (A)	3210	1262
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (D)	2673	13
05-09	Industries extractives (B)	2102	85
99	Activités extraterritoriales (U)	504	10
97-98	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (T)	430	300

Source : ONSS – Statistiques **centralisées** – 4º Trimestre 2013





4.4.2. Zoom (codes NACE 3 chiffres)³⁷ sur les 5 secteurs les plus importants en province de Namur.³⁸

4.4.2.1. Secteur de la santé humaine et sociale en province de Namur, 2012

Tableau n°27. Répartition des employés du secteur de la santé humaine et sociale en 2012

Nace	Description détaillée du secteur	Effectifs		
86.1	Activité hospitalière	7892		
86.101	Activités des hôpitaux généraux, sauf hôpitaux gériatriques et spécialisés	6578		
86.104	Activités des hôpitaux psychiatriques	1314		
88.9	Autre action sociale sans hébergement	3991		
88.995	Activités des entreprises de travail adapté	1489		
88.911	Activités des crèches et des garderies d'enfants			
88.999	Autres formes d'action sociale sans hébergement n.c.a.	961		
88.912	Activités des gardiennes d'enfants	273		
87.2	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental, un problème psychiatrique ou toxicodépendantes	2959		
87.202	Activités de soins résidentiels pour adultes avec un handicap mental	1709		
87.201	Activités de soins résidentiels pour mineurs avec un handicap mental	974		
87.203	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un problème psychiatrique	204		
87.3	Activités de soins résidentiels pour personnes âgées ou avec un handicap moteur	2900		
87.301	Activités des maisons de repos pour personnes âgées (M.R.P.A.)	2805		
88.1	Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur	1452		
88.101	Activités des aides familiales à domicile, sauf soins à domicile	1412		
86.9	Autres activités pour la santé humaine	1176		
86.906	Activités des praticiens de l'art infirmier	887		
86.901	Activités des laboratoires médicaux	149		
87.1	Hébergement médicalisé	1148		
87.101	Activités des maisons de repos et de soins (M.R.S.)	1146		
87.9	Autres activités sociales avec hébergement	981		
87.901	Services d'aide à la jeunesse avec hébergement	591		
87.902	Services sociaux généraux avec hébergement	231		
87.909	Autres activités de soins résidentiels n.c.a.	159		
86.2	Activités des médecins et des dentistes	643		
86.210	Activités des médecins généralistes	344		
86.220	Activités des médecins spécialistes TOTAL	201 45724		

Source : ONSS – Statistiques **décentralisées** – 4^e Trimestre 2012

³⁸ Les tableaux ne listent pas les domaines comprenant moins de 100 effectifs.



-

³⁷ Pour les domaines les plus représentés (n>1.000), les tableaux donnent le détail des codes NACE à 5 chiffres (classification la plus précise).



4.4.2.2. Secteur du commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles en province de Namur, 2012

Tableau n°28. Répartition des employés des secteurs du commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles en 2012

Nace	Description détaillée du secteur	Effectifs
47.1	Commerce de détail en magasin non spécialisé	3990
47.114	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente comprise entre 400m² et moins de 2500m²)	2491
47.112	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente < 100m²)	429
47.115	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente > 2500m²)	411
47.113	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (surface de vente comprise entre 100m² et moins de 400m²)	291
47.191	Commerce de détail en magasin non spécialisé sans prédominance alimentaire (surface de vente < 2500m²)	240
47.7	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	2820
47.730	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	922
47.716	Commerce de détail de vêtements, de sous-vêtements et d'accessoires pour dame, homme, enfant et bébé en magasin spécialisé, assortiment général	622
47.721	Commerce de détail de chaussures en magasin spécialisé	197
47.711	Commerce de détail de vêtements pour dame en magasin spécialisé	174
47.761	Commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines et d'engrais en magasin spécialisé	143
47.781	Commerce de détail de combustibles en magasin spécialisé, à l'exclusion des carburants automobiles	119
47.5	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	1404
47.521	Commerce de détail de matériaux de construction en magasin spécialisé, assortiment général	659
47.591	Commerce de détail de mobilier de maison en magasin spécialisé	256
47.540	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	216
45.1	Commerce de véhicules automobiles	1387
45.113	Commerce de détail d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (< 3,5 tonnes)	1221
46.7	Autres commerces de gros spécialisés	746
46.731	Commerce de gros de matériaux de construction, assortiment général	156
46.736	Commerce de gros d'équipements sanitaires	122
46.732	Commerce de gros de bois	119
47.2	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	721
47.221	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé, sauf viande de gibier et de volaille	525





46.6	Commerce de gros d'autres équipements industriels	623
46.610	Commerce de gros de matériel agricole	157
46.699	Commerce de gros d'autres machines et équipements n.c.a.	127
46.630	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	113
46.696	Commerce de gros d'instruments de mesure, de contrôle et de navigation	108
46.3	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	600
46.349	Commerce de gros de boissons, assortiment général	129
46.321	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande, sauf viande de volaille et de gibier	112
46.392	Commerce de gros non spécialisé de denrées non-surgelées, boissons et tabac	111
46.4	Commerce de gros d'autres biens domestiques	579
46.499	Commerce de gros d'autres biens domestiques n.c.a.	139
46.460	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	127
45.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles	552
45.201	Entretien et réparation général d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (< 3,5 tonnes)	307
45.204	Réparation de carrosseries	158
47.6	Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	539
47.620	Commerce de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé	213
47.640	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	151
47.650	Commerce de détail de jeux et de jouets en magasin spécialisé	107
46.2	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	365
46.212	Commerce de gros d'aliments pour le bétail	155
45.3	Commerce d'équipements de véhicules automobiles	324
45.310	Intermédiation du commerce et commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles	263
47.3	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé	223
47.300	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé	223
46.1	Intermédiaires du commerce de gros	140
46.120	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	105
46.5	Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	132
47.4	Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	120
	TOTAL	27383

Source : ONSS – Statistiques **décentralisées** – 4^e Trimestre 2012





4.4.2.3. Secteur de l'administration publique en province de Namur, 2012

Tableau n°29. Répartition des employés du secteur de l'administration publique en 2012

Nace	Description détaillée du secteur	Effectifs
84.1	Administration générale, économique et sociale	16999
84.112	Administration publique communautaire et Régionale	6212
84.114	Administration publique communale, sauf Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.)	5280
84.115	Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.)	1857
84.111	Administration publique fédérale	1106
84.113	Administration publique provinciale	870
84.130	Administration publique (tutelle) des activités économiques	800
84.120	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des autres services sociaux, à l'exclusion de la sécurité sociale	736
84.119	Autre administration publique générale	138
84.2	Services de prérogative publique	5722
84.220	Défense	2630
84.242	Police locale	1401
84.232	Établissements pénitentiaires	655
84.231	Tribunaux	449
84.241	Police fédérale	437
84.3	Sécurité sociale obligatoire	1080
84.302	Mutuelles et caisses d'assurance soins	547
84.301	Sécurité sociale obligatoire, à l'exclusion des mutuelles	311
84.309	Autres organismes de sécurité sociale	222
	Total	47452

Source : ONSS – Statistiques **décentralisées** – 4^e Trimestre 2012





4.4.2.4. Secteur de l'industrie manufacturière en province de Namur, 2012

Tableau n°30. Répartition des employés du secteur de l'industrie manufacturière en 2012

Nace	Description détaillée du secteur	Effectifs
23.1	Fabrication de verre et d'articles en verre	1265
23.110	Fabrication de verre plat	989
23.120	Façonnage et transformation du verre plat	276
10.7	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	910
10.712	Fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche	848
33.1	Réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements	836
33.170	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	779
20.1	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	824
20.160	Fabrication de matières plastiques de base	635
20.110	Fabrication de gaz industriels	107
23.6	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	668
23.610	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	571
10.3	Transformation et conservation de fruits et de légumes	593
10.392	Transformation et conservation de fruits, sauf fabrication de fruits surgelés	483
10.391	Transformation et conservation de légumes, sauf fabrication de légumes surgelés	110
10.5	Fabrication de produits laitiers	568
10.510	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	565
28.2	Fabrication d'autres machines d'usage général	410
28.210	Fabrication de fours et de brûleurs	210
27.5	Fabrication d'appareils ménagers	364
27.520	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	364
25.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	364
25.120	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	221
25.110	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	143
16.2	Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie	344
16.230	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	308
28.9	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique	337
28.920	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	332
23.5	Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre	287
23.520	Fabrication de chaux et de plâtre	287
18.1	Imprimerie et services annexes	274
18.110	Imprimerie de journaux	135
18.120	Autre imprimerie (labeur)	130
25.6	Traitement et revêtement des métaux; usinage	211
25.620	Usinage	187
22.2	Fabrication de produits en plastique	204
22.230	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	132





10.8	Fabrication d'autres produits alimentaires	195
10.890	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	134
16.1	Sciage et rabotage du bois	188
16.100	Sciage et rabotage du bois	132
24.5	Fonderie de métaux	170
24.510	Fonderie de fonte	163
21.2	Fabrication de préparations pharmaceutiques	168
21.201	Fabrication de médicaments	168
31.0	Fabrication de meubles	149
31.091	Fabrication de salles à manger, de salons, de chambres à coucher et de salles de bain	129
11.0	Fabrication de boissons	137
11.050	Fabrication de bière	108
25.2	Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	131
25.210	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	121
26.3	Fabrication d'équipements de communication	117
27.1	Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique	107
10.9	Fabrication d'aliments pour animaux	107
	TOTAL	18695

Source : ONSS – Statistiques **décentralisées** – 4º Trimestre 2012





4.4.2.5. Secteur de la construction en province de Namur, 2012

Tableau n°31. Répartition des employés du secteur de la construction en 2012

Nace	Description détaillée du secteur	Effectifs
41.2	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	2308
41.201	Construction générale de bâtiments résidentiels	1656
41.202	Construction générale d'immeubles de bureaux	374
41.203	Construction générale d'autres bâtiments non résidentiels	278
43.2	Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres travaux d'installation	1693
43.211	Travaux d'installation électrotechnique de bâtiment	787
43.222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	611
43.221	Travaux de plomberie	149
43.299	Autres travaux d'installation n.c.a.	127
43.3	Travaux de finition	1534
43.320	Travaux de menuiserie	700
43.341	Peinture de bâtiments	289
43.331	Pose de carrelages de sols et de murs	179
43.310	Travaux de plâtrerie	166
43.9	Autres travaux de construction spécialisés	1258
43.910	Travaux de couverture	867
43.999	Autres activités de construction spécialisées	253
42.1	Construction de routes et de voies ferrées	719
42.110	Construction de routes et d'autoroutes	368
42.120	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	351
43.1	Démolition et préparation des sites	203
43.120	Travaux de préparation des sites	195
	TOTAL	15065

Source : ONSS – Statistiques **décentralisées** – 4º Trimestre 2012





4.5. TOURISME

Source: Observatoire du Tourisme wallon - Commissariat Général au Tourisme.

4.5.1. Hébergements

4.5.1.1. Nombre d'hébergements³⁹

Tableau n°32. Importance du nombre d'hébergements en province de Namur par rapport à l'ensemble de la Région wallonne

Part de la province de Namur sur l'ensemble de la région wallonne						
	Hébergements en 2013					
Camping	Hôtellerie	Tourisme de Terroir	Tourisme social	Village de vacances	TOTAL	
0,23	0,17	0,24	0,30	0,38	0,23	

On constate que pas moins de 38% des hébergements de villages de vacances en Région wallonne en 2013 se trouvaient dans la province de Namur. La province de Namur n'a en revanche représenté que 17% des hébergements d'hôtellerie de Wallonie sur cette année.

Tableau n°33. Évolution du nombre d'hébergements par maison du tourisme entre 2002 et 2013⁴⁰

Entité	Nombre d'hébergements					
	2002	2005	2008	2011	2012	2013
Région wallonne	3360	3965	3892	4350	4332	4358
Prov. de Namur	888	962	928	1041	1009	984
MT Ardenne namuroise	137	165	151	152	148	142
MT Condroz-Famenne	65	85	95	134	124	116
MT Haute-Meuse Dinantaise	134	174	167	190	182	181
MT Pays de Namur	128	171	170	204	209	216
MT Val de Lesse Beauraing- Houyet-Rochefort	119	142	138	146	138	127
MT Vallées des Eaux Vives	196	212	194	196	190	186
MT Sambre-Orneau	9	13	13	19	18	16

⁴⁰ Ces chiffres ne comprennent pas les Villages de vacances (11 en province de Namur en 2013) ni les hébergements de tourisme social (19 en province de Namur en 2013).



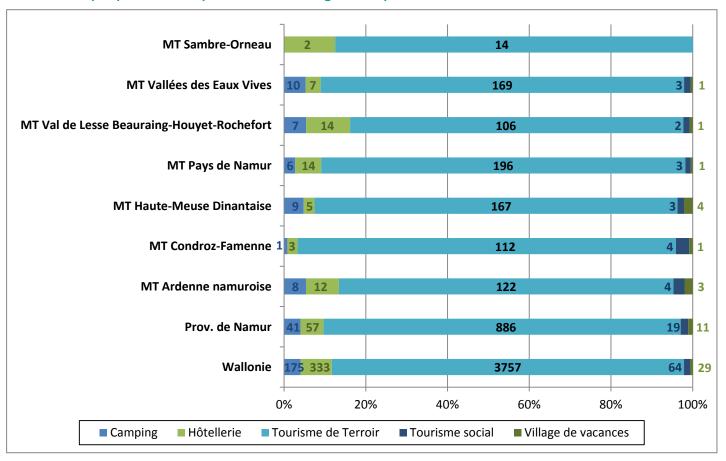
-

³⁹ Ces chiffres concernent les hébergements reconnus, autorisés et en ordre de sécurité incendie au CGT (Commissariat Général au Tourisme).



Le secteur touristique en province de Namur est dominé par le tourisme de terroir, qui regroupe près de 9 hébergements sur 10. L'hôtellerie, avec seulement 5,5% des hébergements touristiques, n'y occupe qu'une place très limitée.

Graphique n°32. Répartition des hébergements par secteur en 2013



4.5.1.2. Capacité d'accueil

Tableau n°34. Part de la province de Namur sur l'ensemble de la Région wallonne

Part de la province de Namur sur l'ensemble de la Région wallonne						
	Capacité d'accueil en 2013					
Camping	Hôtellerie	Tourisme de Terroir	Tourisme social	Village de vacances	TOTAL	
0,18	0,14	0,23	0,30	0,31	0,22	

En termes de capacité d'accueil, le secteur touristique de la province de Namur représente 22% de la Région wallonne. Les différents secteurs touristiques de la province de Namur représentent entre 14 et 31% de la capacité d'accueil wallonne. Le secteur de l'hôtellerie étant proportionnellement plus faible tandis que ceux du tourisme social et des villages de vacances sont plus importants.





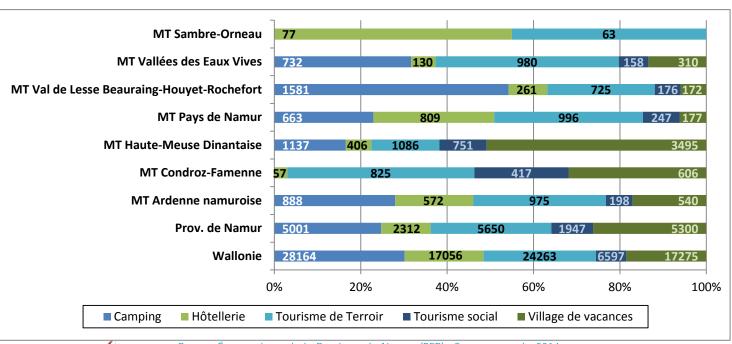
Après une baisse entre 2003 et 2006, la capacité d'accueil en province de Namur a augmenté jusqu'en 2009 et est restée relativement stable jusque 2011. En 2012, elle enregistre un recul net, passant de 21.658 places à 20.502. Cette baisse générale se confirme en 2013 avec 20.210 places. Mais contrairement à 2012, la capacité d'hébergement de certaines zones géographiques de la province a recommencé à augmenter (MT Ardenne namuroise, MT Haute-Meuse Dinantaise, MT Pays de Namur) tandis que dans d'autres elle ne cesse de diminuer (MT Condroz-Famenne, MT Val de Lesse Beauraing-Houyet-Rochefort, MT Vallées des Eaux Vives, MT Sambre-Orneau).

Tableau n°35. Évolution de la capacité d'hébergement en province de Namur (2003-2013)

Entité	Capacité des hébergements										
	2003	2006	2009	2010	2011	2012	2013				
Région wallonne	96298	93793	98404	98726	97411	96532	93355				
Prov. de Namur	20940	20159	21651	21770	21658	20502	20210				
MT Ardenne namuroise	3398	2682	3237	2975	3248	3.129	3.173				
MT Condroz-Famenne	1966	1916	1992	2079	2112	1982	1905				
MT Haute-Meuse Dinantaise	6299	6497	6970	7297	7125	6.676	6.875				
MT Pays de Namur	3151	3119	3206	2970	2817	2.773	2.892				
MT Val de Lesse Beauraing- Houyet-Rochefort	2840	2929	3440	3198	3185	3.033	2.915				
MT Vallées des Eaux Vives	3114	2865	2612	3112	3006	2.743	2.310				
MT Sambre-Orneau	172	151	194	139	165	166	140				

La répartition de la capacité d'accueil dans les différents secteurs varie beaucoup selon les Maisons du Tourisme. On notera la forte proportion de la capacité d'accueil dans les campings du Val de Lesse et des Vallées des Eaux Vives, dans l'hôtellerie du Pays de Namur, dans les villages de vacances en Haute-Meuse Dinantaise, et dans le tourisme de terroir en Condroz-Famenne.

Graphique n°33. Répartition de la capacité d'accueil en 2013







4.5.1.3. Fréquentation

Tableau n°36. Part de la fréquentation en province de Namur sur l'ensemble de la Région wallonne

Fréquentation des hébergements en 2013								
Hôtellerie	Camping	Villages de vacances	Groupes	TOTAL				
0,13	0,13	0,13	0,28	0,16				

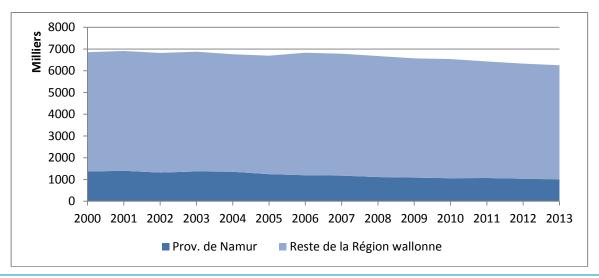
La fréquentation touristique des hébergements de la province de Namur représente seulement un sixième de la fréquentation de l'ensemble de la Région wallonne en 2012. C'est moins que la part de la capacité d'accueil et des hébergements (respectivement 22% et 23% [Tableau n°32 et n°34]).

Tableau n°37. Évolution de la fréquentation des hébergements (nuitées) entre 2003 et 2013

	Fréquentation des hébergements (nuitées)										
	2003	2006	2008	2010	2011	2012	2013				
Prov. de Namur	1 369 250	1 193 434	1 109 777	1 055 204	1 066 950	1 031 540	993 948				
Reste de la Région wallonne	5 508 792	5 636 736	5 568 589	5 496 008	5 361 745	5 296 614	5 261 655				

En termes d'évolution, le constat est relativement négatif. Entre 2003 et 2013, la fréquentation touristique en province de Namur a en effet sensiblement baissé, malgré un léger sursaut en 2011. Pendant ce temps, le reste de la Région wallonne connait lui aussi une baisse de la fréquentation depuis 2006, proportionnellement moins importante que celle de la province de Namur, mais tout aussi nette.

Graphique n°34. Évolution de la fréquentation des hébergements (nuitées) entre 2000 et 2013

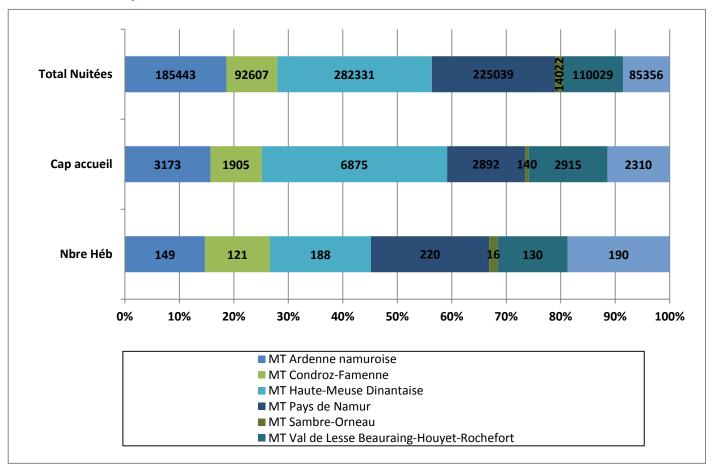






4.5.1.4. Récapitulatif par Maison du Tourisme

Graphique n°35. Répartition par Maison du tourisme des nuitées, lits et hébergements touristiques



Avec près de 282 331 nuitées en 2013 (-37 669 par rapport à 2012), c'est toujours la Haute-Meuse Dinantaise qui séduit davantage les touristes en province de Namur, suivie par le Pays de Namur (225 039) et l'Ardenne namuroise (185 443). Le nombre d'hébergements est bien réparti entre les différentes Maisons du Tourisme, exception faite de la Maison Sambre-Orneau, qui demeure très peu présente à tous les niveaux dans l'ensemble du secteur touristique de la province namuroise.





4.5.2. Attractions

4.5.2.1. Nombre d'attractions

En 2013, la province de Namur comptait 68 attractions touristiques, ce qui représente 22% des attractions situées en Wallonie.

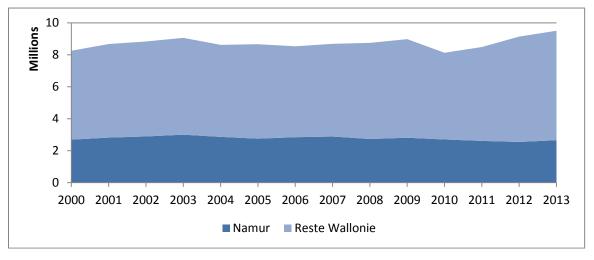
4.5.2.2. Fréquentation

Tableau n°38. Évolution de la fréquentation des attractions touristiques (visiteurs) à Namur et en Région wallonne (2002-2013)

	Fréquentation des attractions (visiteurs)										
	2002	2005	2008	2011	2012	2013					
Prov. de Namur	2 891 017	2 751 892	2 751 892	2 612 213	2 546 791	2 655 183					
Reste de la Région wallonne	5 944 974	5 913 380	5 913 380	5 877 669	6 595 477	6 853 176					

Alors que la fréquentation des attractions touristiques a connu une année faste en 2012 dans le reste de la Région wallonne, la province de Namur n'a pas suivi ce mouvement. Elle enregistre en effet une mauvaise année avec moins de 2 600 000 entrées. Cependant, entre 2012 et 2013, cette fréquentation augmente dans la province.

Graphique n°36. Évolution de la fréquentation des attractions touristiques (visiteurs) à Namur (2000-2013)







5. Croissance

5.1. INVESTISSEMENTS

5.1.1. Globaux⁴¹

Carte n°15. Investissements par commune en 2010 (millions €)⁴²

Moyenne = 26,85 Min = 2,00 Max = 598,20 Somme = 1020,30

Avec plus de 598 millions d'euros, c'est la commune de Namur qui concentre la majorité des investissements de la province. Viennent ensuite les communes de Gembloux (58,3 millions d'euros) et d'Andenne (47,9 millions d'euros).

Moyenne 2008 : 27,38 Somme 2008 : 1040,57

Source : SPF Economie (sur base des déclarations de TVA)

⁴² Données non divulguées pour certaines communes en raison d'une nouvelle politique de confidentialité. Données plus récentes non disponibles et donc non mises à jour depuis l'édition en 2012.



⁴¹ Les investissements globaux proviennent des déclarations de TVA dans le poste : Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections en biens d'investissement.



5.1.2. Étrangers

La part des investissements étrangers en province de Namur par rapport à ceux de l'ensemble de la région wallonne est faible : la province de Namur a accueilli seulement 1,03% des montants étrangers investis en région wallonne en 2013. Cela représente à peine 2,33% des emplois promis par ce type d'investissements à l'échelle de la région.

Tableau n°39. Investissements étrangers réalisés (2009-2013)

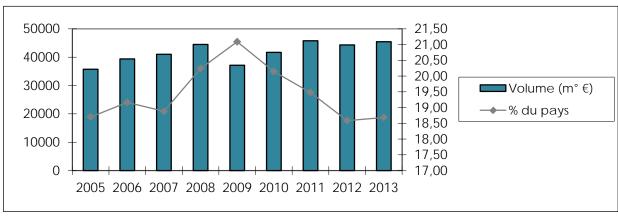
	Nombre de projets				Montants investis (M€)				Emplois promis						
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
Province de Namur ⁴³	8	3	3	4	6	29,9	0,575	24,1	37,69	8,76	93	109	24	43	35
Région wallonne	104	68	93	91	77	620,3	257	1658,65	753,63	853,5	1799	1733	2408	1704	1501
	En %				En %				En %						
Province de Namur	7,69	4,41	3,23	4,4	7,8	4,82	0,22	1,45	5	1,03	5,17	6,29	1	2,52	2,33
Région wallonne	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: AWEX - Investissements étrangers

5.2. EXPORTATIONS

5.2.1. Volume des exportations de la région wallonne (de 2005 à 2013)

Graphique n°37. Évolution du volume des exportations de la région wallonne et de la part des exportations wallonnes dans les exportations nationales (2005 – 2013)



Source : Banque Nationale de Belgique



⁴³ Zone BEP



Tableau n°40. Évolution des exportations par zone entre 2005 et 2013⁴⁴

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Pays limitrophes	21 764	23 732	24 263	26 632	21 232	24 804	27 776	26 248	27 536
Autres pays UE	7 915	8 625	9 555	9 801	7 905	8 799	9 093	9 253	9 375
Autres pays européens	973	1 183	1 263	1 534	1 072	1 512	1 648	1 539	1 482
Afrique	687	735	717	853	788	736	650	825	740
Amérique	2 393	2 963	2 649	3 052	3 086	3 360	3 635	3 781	3 955
Asie	1 606	1 717	1 870	2 222	1 862	2 234	2 454	2 054	1 803
Australie et Océanie	154	163	186	242	223	320	402	328	348

Source : Banque Nationale de Belgique

Les exportations vers les pays limitrophes sont de loin les plus importantes, suivies par celles à destination des autres pays de l'Union Européenne. Après une croissance relativement constante des exportations vers toutes les zones de 2002 à 2008, l'impact de la crise économique est illustré par une chute relativement brutale des exportations en 2009 vers toutes les destinations, sauf l'Amérique. La reprise économique se marque ensuite en 2010 avec un net redressement du volume des exportations à destination de toutes les zones, à l'exception de l'Afrique. Entre 2011 et 2013, les exportations vers les pays limitrophes restent les plus importantes malgré de légères fluctuations. Le volume d'exportations ne cesse de s'accroitre vers les autres pays de l'Union Européenne et l'Amérique. A l'inverse, le volume d'exportations vers les autres pays européens et l'Asie décroit nettement. L'Afrique, l'Australie et l'Océanie restent les pays où l'on exporte le moins. Après une légère augmentation du nombre d'exportations en 2012, on observe de nouveau une diminution dans ces zones en 2013.







5.2.2. Volume des exportations de la province de Namur par communes en 2010

Carte n°16. Volume des exportations des communes de la province de Namur en 2010 (en millions €)⁴⁵

Moyenne = 29,72 Min = 0,00 Max = 261,70 Somme = 1129,30

C'est la commune de Namur qui ressort avec des exportations d'un montant total supérieur à 261 millions d'euros. Les communes du nord de la province, notamment Andenne et Gembloux, apparaissent également comme étant de plus grandes exportatrices que la moyenne provinciale.

⁴⁵ Données non divulguées pour certaines communes en raison d'une nouvelle politique de confidentialité. Données plus récentes non disponibles et donc non mises à jour depuis l'édition en 2012.





5.2.3. Volume des exportations de la province de Namur par secteur d'activité en 2011-2012-2013

Tableau n°41. Volume des exportations de la province de Namur par secteur d'activité en 2011-2012-2013

Secteurs d'activité	2011 (en millions d'€)	2012 (en millions d'€)	2013 (en millions d'€)
B. Industries extractives	22.613	24.824	
C. Industrie manufacturière	923.134	874.084	855.584
F. Construction	16.038		32.319
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	554.106	571.540	573.810
H. Transports et entreposage		7.277	6.949
I. Hébergement et restauration	1.236	1.755	
J. Information et communication	14.427	19.118	
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	50.012	39.006	31.157
R. Arts, spectacles et activités récréatives	3.935	3.353	
S. Autres activités de services	707	510	564

Source: SPF Economie (sur base des déclarations de TVA⁴⁶)

Avec un volume d'exportations de plus de 850 millions d'euros, le secteur de l'industrie manufacturière domine toujours largement les exportations de la province de Namur en 2013. Le secteur du commerce – réparation d'automobiles occupe la seconde position avec plus de 573 millions d'euros.

⁴⁶ Les exportations sont légèrement surestimées car les déclarations de TVA ne font pas le détail des notes de crédit (Belgique-Etranger).

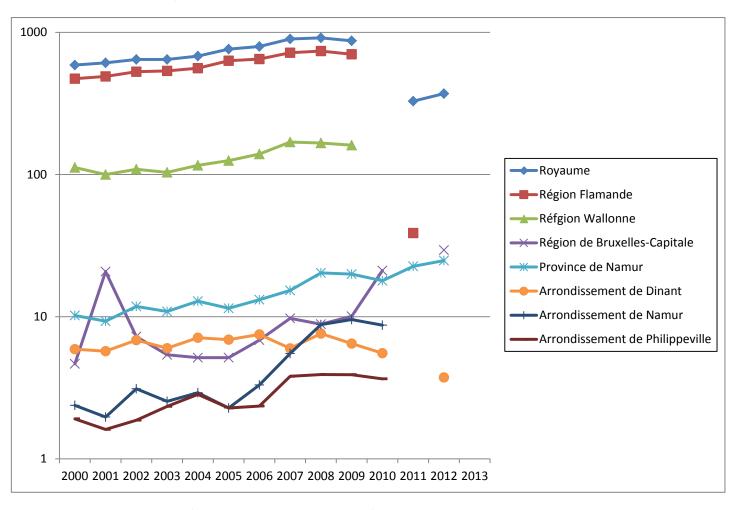


-



5.2.4. Volume des exportations dans 6 secteurs d'activités remarquables (de 2000 à 2012) 47

Graphique n°38. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur agriculture, chasse et sylviculture



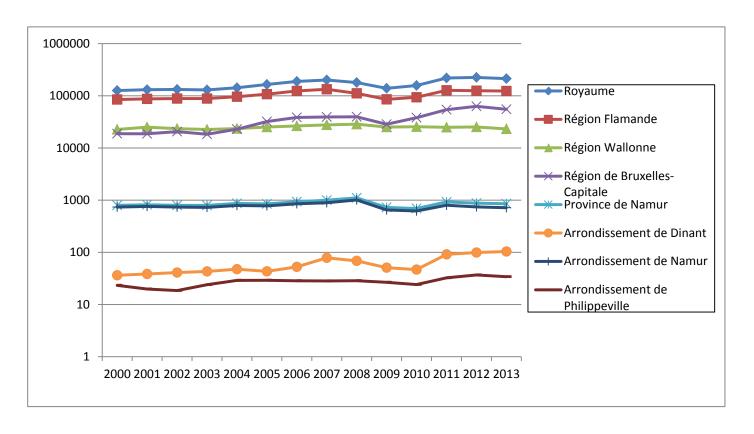
Source : SPF Economie (sur base des déclarations de TVA⁴⁸)

⁴⁷ SPF Economie – Déclarations de TVA. Certaines données récentes ne sont pas divulguées en raison de la nouvelle politique de confidentialité. De ce fait, certains graphiques comporteront des courbes discontinues de l'évolution des exportations en raison de l'indisponibilité des informations. Pour le secteur agriculture, chasse et sylviculture en particulier, il n'y aucune information disponible pour l'année 2013.



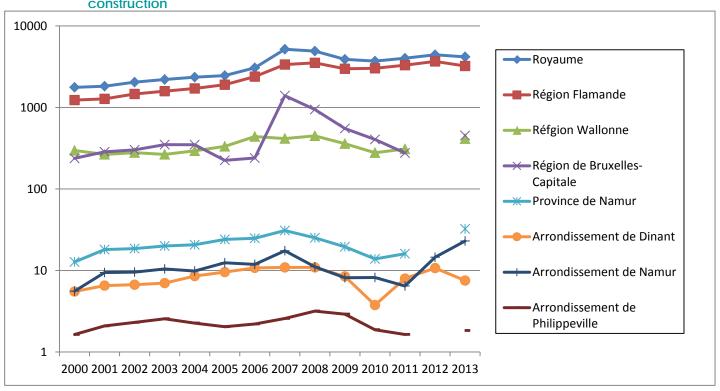


Graphique n°39. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur de l'industrie manufacturière



Source : SPF Economie (sur base des déclarations de TVA)

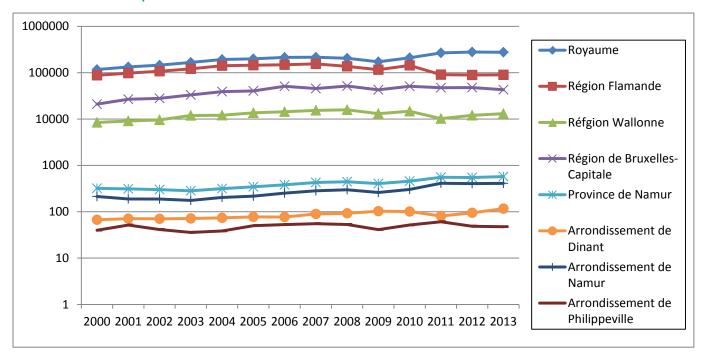
Graphique n°40. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur de la construction





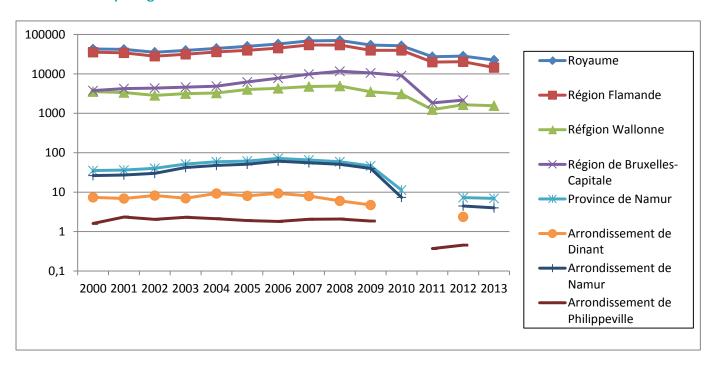


Graphique n°41. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur du Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles, de motocycles et d'articles domestiques



Source: SPF Economie (sur base des déclarations de TVA)

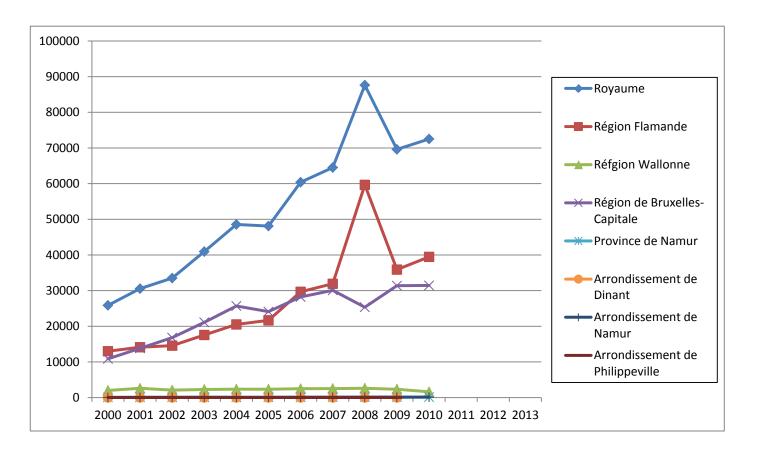
Graphique n°42. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur des transports, entreposage et communication







Graphique n°43. Évolution des exportations (en millions €) dans le secteur Immobilier, location et services aux entreprises



Source : SPF Economie (sur base des déclarations de TVA)

Entre 2008 et 2013, les exportations du secteur de la construction ont augmenté en province de Namur, de même que celles du secteur relatif au commerce de gros et de détail - réparation de véhicules. Tandis que les exportations de l'industrie manufacturière restaient relativement stables durant cette période, celles du secteur transports, entreposage et communications ont diminué de 2008 à 2013.





5.3. PRODUIT INTERIEUR BRUT⁴⁹

5.3.1. Évolution du PIB⁵⁰ de Belgique et des régions (de 2005 à 2011)

Jusqu'en 2007, le PIB/habitants a évolué positivement, et ce dans l'ensemble du royaume. Après avoir atteint un palier entre 2007 et 2008, cet indice a connu une phase de décroissance sur l'ensemble des régions pour retomber en 2009 à des valeurs comparables à celles de 2005-2006. En 2010, le PIB/habitant repart à la hausse dans l'ensemble des régions. Cette tendance se confirme en 2011 également. Les valeurs rapportées en région de Bruxelles Capitale correspondent à peu près au double de celles des autres régions. Le PIB/habitant le plus bas a systématiquement été observé en région wallonne au cours de la période 2005 – 2011.

65000 60000 55000 50000 Belgique 45000 Région de Bruxelles-Capitale 40000 Région flamande 35000 Région wallonne 30000 25000 20000 15000 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011

Graphique n°44. Évolution du PIB (SPA⁵¹ par habitant) par région entre 2005 et 2011

⁵¹ En exprimant le PIB en SPA (standards de pouvoir d'achat), on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Les calculs par habitant permettent de comparer des économies et des régions présentant d'importantes différences en taille absolue.



Source : Eurostat

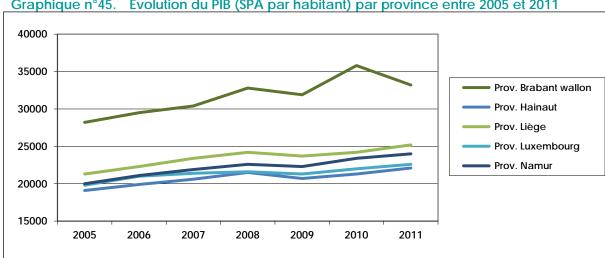
⁴⁹ Le PIB (produit intérieur brut) est un indicateur de la production d'un pays ou d'une région. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminué de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production.

 $^{^{50}}$ En Euro, par habitant



5.3.2. Évolution du PIB des Provinces de la région wallonne (de 2005 à 2011)

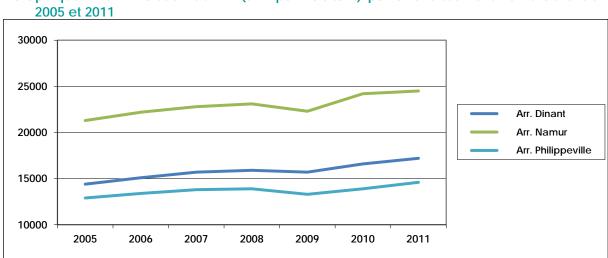
Ici aussi, l'évolution est globalement positive et constante au fil des ans jusqu'en 2008. Après les baisses enregistrées en 2009, les valeurs de PIB/habitant repartent à la hausse dans toutes les provinces en 2010. Cette tendance se confirme également en 2011 excepté pour la Province du Brabant wallon qui connait une forte diminution des valeurs de PIB/habitant passant de 35.800 à 33.200 euros par habitant. Notons néanmoins que l'indice de la province du Brabant wallon reste largement plus élevé que celui des autres provinces. L'indice des provinces du Hainaut et du Luxembourg est quant à lui inférieur. Avec un PIB de 24.000 euros par habitants en 2011, la province de Namur se situe en troisième position des provinces wallonnes.



Graphique n°45. Évolution du PIB (SPA par habitant) par province entre 2005 et 2011

Source: Eurostat

Si l'on considère l'évolution, c'est l'arrondissement de Dinant qui a progressé le plus fortement entre 2005 et 2011. En termes absolus, l'arrondissement de Namur est celui dans lequel la valeur du PIB/habitant est la plus importante.



Graphique n°46. Évolution du PIB (SPA par habitant) par arrondissement namurois entre

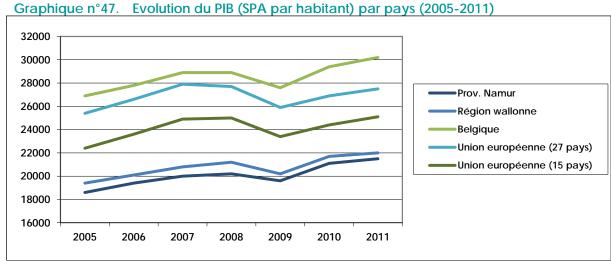




Source: Eurostat

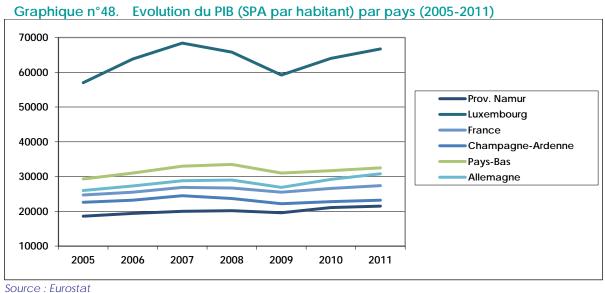
5.3.3. Comparaison internationale du PIB (2005-2011)

Le PIB par habitant et son évolution sont assez semblables entre la Belgique et l'Union européenne des 15. Concernant cet indicateur, si la province de Namur s'est mieux comportée que la tendance générale entre 2008 et 2009 en enregistrant une plus faible baisse du PIB/habitant que les autres espaces géographiques examinés, elle témoigne également d'une reprise en 2010 un peu moins franche de la croissance que la tendance européenne. Globalement, la reprise se confirme en 2011 en Belgique et dans l'Union Européenne. Elle est moins nette en Région wallonne et en Province de Namur où elle tend à se stabiliser.



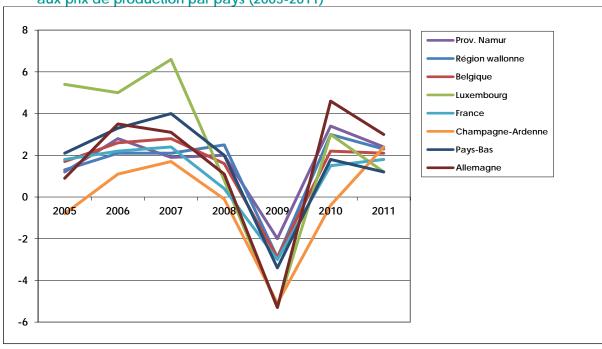
Source : Eurostat

La valeur du PIB/habitant de la province de Namur est inférieure à celles de ses voisins européens, mais semble avoir mieux résisté à la crise de 2009 que les autres.









Graphique n°49. Evolution du taux de croissance réel de la valeur ajoutée brute (VAB) aux prix de production par pays (2005-2011)

Source: Eurostat

De manière globale, le taux de croissance de la valeur ajoutée brute 52 a chuté partout entre 2007 et 2009. Le Luxembourg et l'Allemagne, qui possèdent habituellement un taux de croissance assez élevé ont enregistré les taux de croissance réel de la VAB les plus négatifs en 2009 (-5,3%). Ce paramètre repart à la hausse dans toutes les zones en 2010. La province de Namur se comporte très bien sur ce plan avec un taux de croissance de la VAB de 3,4 en 2010, qui n'est surpassé que par la valeur allemande. En 2011, le taux de croissance réel de la valeur ajoutée brute diminue ou se stabilise. Les taux décroissent en Allemagne et au Luxembourg. Seul la Champagne Ardenne et les Pays Bas connaissent une hausse de ce paramètre.

⁵² Ce taux de croissance réel de la VAB s'exprime par rapport aux « prix de production », c'est-à-dire sans retirer la part prélevée par l'Etat via les impôts sur la production.



-



Cette publication a été réalisée à l'initiative du BEP dans le cadre du projet « Intelligence stratégique ». Elle est la propriété exclusive du BEP et ne peut être reproduite sans son autorisation expresse.

L'intelligence stratégique est un état d'esprit qui permet notamment de

- Mieux connaître vos concurrents et leurs bonnes pratiques,
- Détecter de nouvelles opportunités de croissance,
- Mieux percevoir votre environnement par la mise en place d'un processus de veille,
- Etre capable de trouver LA bonne information sur Internet,
- Protéger vos informations à caractère stratégique,
- Utiliser efficacement votre networking.

Pour permettre d'acquérir ces informations stratégiques, le BEP met en œuvre chaque année un cycle d'ateliers en Intelligence stratégique à destination des dirigeants d'entreprises.

En quelques rencontres, les participants découvrent et testent des méthodes et des outils pratiques en Intelligence stratégique, faciles à implémenter au sein de leur entreprise.

Ils apprennent notamment à analyser et transformer l'information collectée en connaissance et prise de décision, à utiliser des outils web de veille, à maîtriser les aspects pratiques de recherches d'opportunités pour innover et se différencier.

Au-delà de ces ateliers collectifs, le BEP accompagne individuellement chaque participant sous la forme d'un test participatif en Intelligence stratégique.

http://www.bep.be http://www.bep-entreprises.be http://www.intelligencestrategique.be

Editeur responsable : Renaud Degueldre, Directeur général du BEP Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 Namur

